



Chers Saint-Paulaises et Saint-Paulais,

Une nouvelle année se termine, c'est l'occasion de faire un point sur la vie de notre Commune et sur ce que nous avons vécu au cours des douze derniers mois.

Je remercie d'abord la commission communication qui se réunit pour établir les grands traits et prévoir la mise en forme de ce document. Vous pourrez y découvrir différentes informations sur des sujets concernant la vie quotidienne à Saint Paul du Bois.

Avant de retracer les principaux sujets communaux, je tiens d'abord à remercier Pascaline Thumelin pour son engagement en tant qu'adjointe à la mairie depuis mars 2020. Pour des raisons personnelles, elle a décidé de se retirer du Conseil Municipal en septembre.

L'année 2023 a été marquée par le départ en retraite de Jacqueline qui fut 37 années au service des Saint Paulais. Le Conseil Municipal actuel et les anciens conseillers qui ont œuvré avec Jacqueline se sont retrouvés le 30 juin pour fêter cela ensemble. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement durant toutes ces années.

Concernant les travaux sur la Commune, les quatre logements pour seniors construits par Maine et Loire Habitat (allée des jardins, près du parc de l'hôtel) ont été livrés en octobre. Le porche d'entrée de la mairie a été érigé avant l'été. Des fenêtres et des portes du logement communal rue des blés d'or ont été remplacées en fin d'année 2023. L'isolation de la façade nord de l'hôtel est commencée, une sollicitation du fond ruralité de Cholet Agglomération (50% du montant) est sollicitée. Pour les années à venir, les projets de travaux vont concerner le remplacement des éclairages du parking derrière l'église afin d'y intégrer des lampes LED plus économes en énergie.

L'année 2024 verra des changements au niveau des toitures. Le vieillissement prématuré de celle de la maison du théâtre (zinc), nous contraint à la changer en y intégrant des panneaux photovoltaïques. Une étude est en cours avec le SIEM (Syndicat Intercommunal d'Electricité de Maine-et-Loire) afin de mesurer les enjeux d'autoconsommations collectives (avec éventuellement d'autres acteurs voisins). Au niveau de la cantine, la toiture du préau sera remplacée et une étude de ravalement des pignons sud et ouest est engagée. Une étude de ravalement de la façade nord de l'église va être engagée afin de déposer des demandes de subventions au niveau de l'État (DSIL, DETR).

Comme nous l'avions évoqué l'année passée, la Municipalité s'engage dans différentes études pour la réhabilitation du centre-bourg dans le cadre du PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Habitat) menée avec Cholet Agglomération. Cela concerne notamment l'opération OPAH-RU qui permet de s'engager et d'être accompagné par Cholet Agglomération dans un programme d'aides pour différents travaux de la maison pour les particuliers. Nous vous invitons fortement à venir vous renseigner à la mairie.

Aussi, la Municipalité s'engage avec le CAUE dans une étude de schéma directeur d'aménagement du centre-bourg et notamment pour réfléchir à l'utilisation de jardins non utilisés. Cette étude intégrera également les secteurs rue du bois d'Anjou, espace hangar M. Garnier... La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) votée en juillet 2023 nous impose une limitation d'extension des surfaces construites et par conséquent entraîne une recherche de densification des constructions dans le centre bourg.

A compter du 1^{er} janvier 2024, la population va devoir trier ses biodéchets. La solution la mieux adaptée sera de s'équiper d'un composteur. Cholet Agglomération propose de faire bénéficier chaque foyer d'un chèque de 50 € pour l'acquisition d'un composteur.

Je souhaite remercier l'ensemble des associations Saint Paulaises pour leur dynamisme. Le bénévolat demeure une force pour nos petites communes rurales, il permet d'engager de nombreuses animations de partage et de vivre ensemble. Il convient de les renforcer dans ces périodes d'individualisme. La Municipalité apportera tout son soutien à toutes les associations de la Commune. Nous pouvons faire un clin d'œil au groupe de jeunes qui s'est engagé dans le comité des fêtes. Ils ont pu rencontrer l'association du BDC Crew qui a organisé la 3^{ème} édition du Speed festival le dernier week-end d'août. Ce fût à nouveau une vraie réussite et le rassemblement avec le Conseil Municipal, les associations de la cantine, de la country et des lutins permet de s'unir dans la joie et la bonne humeur. Les Saint Paulais qui souhaitent devenir bénévoles lors de ce week-end peuvent se manifester auprès de la mairie. La Municipalité est attentive à aider et à accompagner les associations de l'école, de la périscolaire et de la cantine. En début d'année 2024, une rencontre avec l'ensemble des associations et la Municipalité sera proposée.

Il me reste à remercier les adjoints, les membres du Conseil Municipal et l'ensemble des employés communaux pour leur investissement et leur engagement auprès de la population.

Enfin, je terminerai en vous présentant tous mes meilleurs vœux pour 2024.

Que 2024 nous permette de nous réjouir des bonnes choses, que nous soyons solidaires face aux moins bonnes et que nous comprenions que les unes et les autres contribuent à la beauté de cette vie que nous avons le privilège de traverser ensemble et non pas seulement côte-à-côte. Pour vous tous, vos familles, vos amis et pour tous ceux qui, partout, œuvrent au service du bien commun, faisons, tous, en sorte que 2024 soit une très belle année... !

Que cette nouvelle année vous permette de réaliser tous vos projets et que vous puissiez partager des moments de convivialité avec les personnes qui vous sont chères. Je vous souhaite à toutes et tous une très belle année 2024.

Le Maire, Olivier VITRE

*Cérémonie des Vœux
Dimanche 14 janvier 2024
11h à la Maison du Théâtre*

Commissions Bâtiments, Voirie, Environnement

MAIRIE

Le porche de la mairie a fait peau neuve. Il est désormais habillé d'ardoises soutenues par une charpente réalisée par l'entreprise Gaultier. L'opération a un coût de 6 688,30 € HT (entreprise Pairochon) + 7 504,44 € (entreprise Gaultier). Les agents techniques ont repeint la porte d'entrée de la Mairie et les poteaux du porche. Aux beaux jours, il leur restera à peindre les lettres M A I R I E situées en haut.



HOTEL

Après une étude réalisée par le SIEM, l'hôtel va pouvoir bénéficier d'une nouvelle isolation par l'extérieur avec de la laine de roche sur les pignons nord et sud, côté cuisine en rez-de-chaussée et étage. Le coût total des travaux s'élève à 39 305,05 €. L'entreprise CTAO de Terranjou a réalisé les travaux en fin d'année.

Une demande de subvention auprès de Cholet Agglomération sera déposée dans le cadre des aides à la ruralité.

Le devis de l'entreprise GAULTIER pour le changement de fenêtres, portes extérieures et porte coupe-feu de 4 333,73 € est validé par le Conseil Municipal.

SALLE DE SPORT

Dans la salle de sport, des nouveaux buts de hand ont été posés permettant aussi de faire du futsal.



LOGEMENTS ALLEE DES JARDINS

Le 9 octobre dernier, a eu lieu la remise des clés des 4 logements situés dans la nouvelle rue dénommée « allée des jardins ». L'inauguration s'est déroulée en présence du Maire Olivier Vitré, d'élus municipaux, des représentants de Maine-et-Loire Habitat et des futurs locataires. Cette nouvelle rue comprend 6 places de stationnement dont une PMR. Chaque logement dispose d'un jardin privatif et de domotique qui permet aux personnes âgées et/ou handicapées de pouvoir être autonomes.

Le coût de l'opération représente 13 9967,69 €, financé à hauteur de 20 000 € par Maine-et-Loire Habitat, 59 590 € par Cholet Agglomération et 60 377,69 € restant à charge pour la Commune.



REDENSIFICATION DU CENTRE-BOURG

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) du Maine et Loire a commencé une étude pour la redensification du centre bourg. Une réunion s'est déroulée le 14 novembre dernier en présence de M. le Maire et d'élus afin de déterminer les zones urbaines à étudier. L'étude finalisée nous sera transmise durant le 1^{er} trimestre 2024, cela permettra d'avoir une visibilité sur les travaux à réaliser.

Dans cette optique, la Commune s'est portée acquéreur de la maison du 8 rue du Bois d'Anjou pour un montant de 33 000 €.

MAISON DU THEATRE

La toiture de la Maison du Théâtre doit être refaite car elle présente des fuites d'eau. Une étude pour installer des panneaux photovoltaïques sur la toiture a été réalisée par l'entreprise Poudray. En fonction du potentiel de production, il sera étudié la possibilité d'une autoconsommation.

Le Conseil Municipal attend le devis de l'entreprise Gaultier qui étudie en même temps la faisabilité de l'installation des panneaux photovoltaïques par rapport à la charpente existante.

EGLISE

Une étude de réfection des crépis, côté cimetière, sera engagée en 2024.

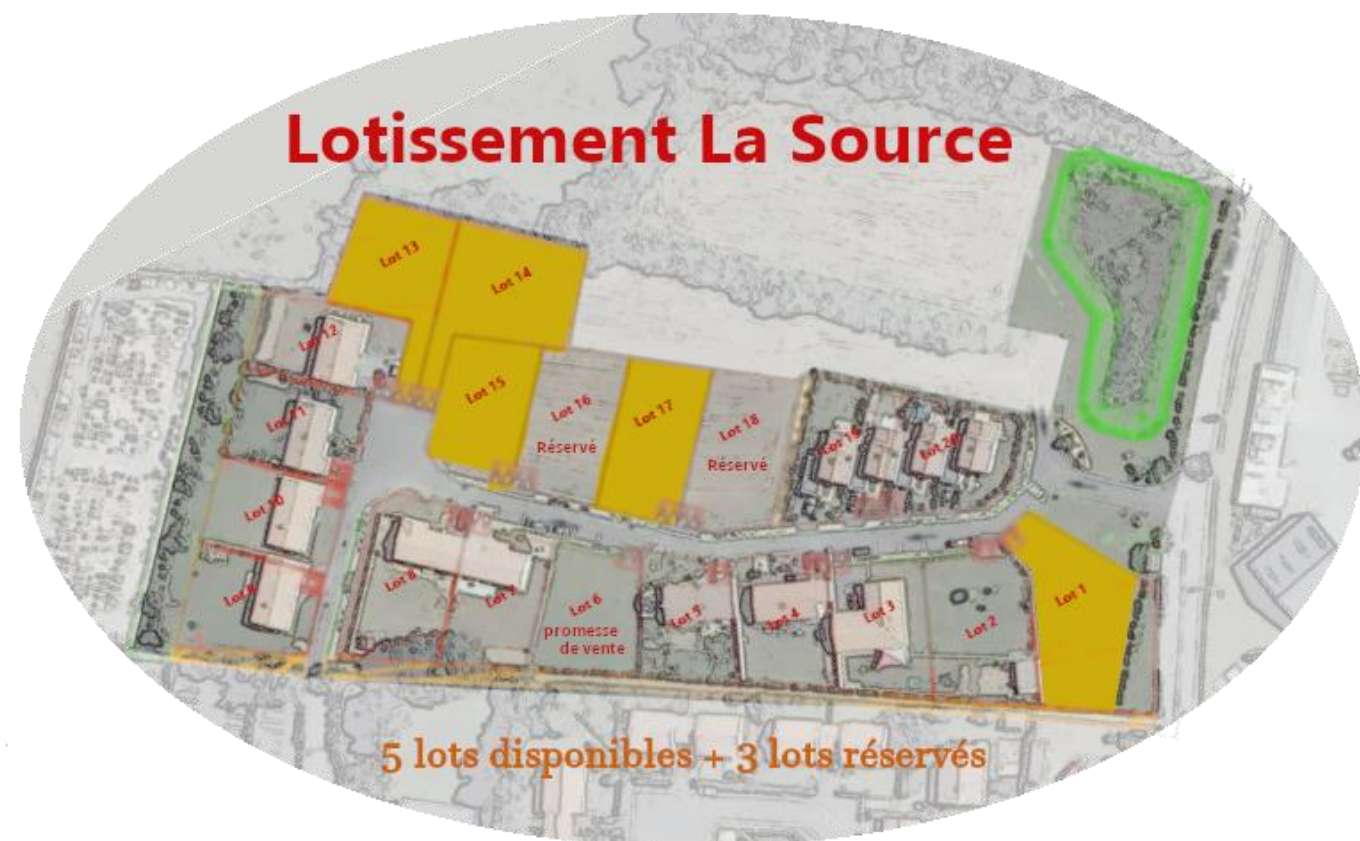
CANTINE

L'entreprise Pairochon interviendra pour des travaux de toiture au niveau du préau de la cantine durant une période de vacances scolaires afin de ne pas déranger l'utilisation première de cet espace. Le devis pour les 103 m² de toiture est de 13 400 € HT. D'autre part, un piquetage puis la pose d'un nouvel enduit seront réalisés par l'entreprise Frappeau au niveau des murs côté parking.

MAISON LOCATIVE RUE DES BLES D'OR

Le locataire ayant déménagé fin octobre, la Municipalité a prévu d'engager des travaux de rénovation dans cette maison. Il s'agit d'une maison de 4 chambres n'ayant pas eu de travaux depuis de nombreuses années. Un devis auprès de l'entreprise Gaultier pour le remplacement des portes et fenêtres a été établi et validé par le Conseil Municipal, il s'élève à 14 761,13 €.

LOTISSEMENT LA SOURCE RUE DE L'EAU VIVE



La réservation du lot n°6 a été formalisée par une promesse de vente signée chez le notaire fin novembre.

RUE DU MOULIN

Suite à une malfaçon dans la conception du caniveau central de la rue du Moulin, l'entreprise Graveleau est intervenue à nouveau en octobre pour des travaux afin de palier à l'usure prématurée de la construction.

Ces travaux ont été pris en charge par l'assurance de l'entreprise de TP.

ELAGAGE AIRE NATURELLE

Un certain nombre d'arbres malades ont été élagués à l'étang. L'utilisation du broyeur mis à disposition par l'Agglomération a permis de faire du broyat qui a été utilisé pour garnir les massifs dans le lotissement derrière le cimetière notamment.



Valorisation du taillage des arbres de l'étang en broyat pour pailler les massifs

ÉLAGAGE

En 2021, à titre exceptionnel, la Commune a pris en charge le taillage des haies pour le passage de la fibre ; il est demandé de maintenir en état les haies et de tailler au-dessus, afin que les branches ne touchent pas les fils.

Le frottement de la végétation sur les câbles, les chutes de branches voire d'arbres lors d'intempéries créent des dysfonctionnements sur les réseaux et peuvent nuire à

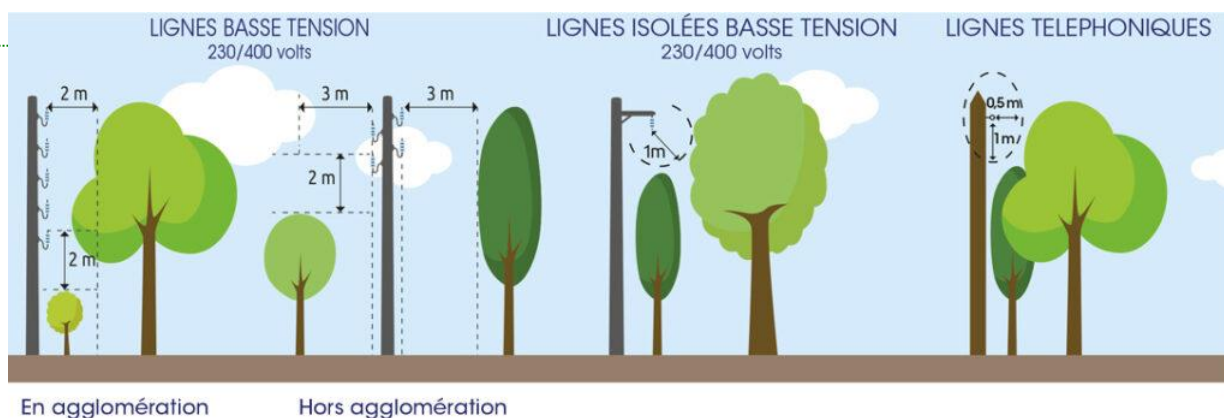
la continuité des services de communication essentiels.

Rappelons que la Commune doit entretenir la voirie et la végétation dont elle est propriétaire.

L'élagage des arbres sur un terrain privé reste à la charge de son propriétaire. Sans réaction de sa part, la Commune peut intervenir et se substituer à ce dernier, par la prise d'un arrêté de travaux d'office, pour garantir la

sécurité publique. La Commune, par cette mise en demeure, a l'autorité de réclamer au propriétaire le coût des travaux qu'elle a entrepris pour élaguer les arbres et haies qui empiètent sur le domaine communal.

Nous comptons sur vous afin d'éviter d'en arriver à une telle procédure qui ne sera aucunement agréable pour chacune des parties.



Commission Finances

TAUX COMMUNAUX 2023

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux.

	Bases d'imposition	Taux votés	Produit
Taxe foncière bâti	361 500	43,74%	158 120
Taxe foncière non bâti	112 500	38,75%	43 594
TOTAL			201 714

Le taux de taxe d'habitation est de 15,10 %, il s'applique aux habitations secondaires. Cette taxe pourrait être mise en place pour les logements vacants afin d'inciter les propriétaires à soit réhabiliter, louer ou vendre leur bien.

SUBVENTIONS 2023

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SAINT-PAULAISES	
Cantine	6 500 €
AEP	4 000 €
AS St Hilaire Vihiers St Paul – foot	1 400 €
Familles Rurales – bibliothèque	1 400 €
CSSP - basket	700 €
Familles Rurales – gym	600 €
Sté de Chasse "Les Protecteurs"	350 €
Groupement défense des cultures	200 €
Les Lutins	200 €
Association La Raimbaudière	200 €
Country	100 €
Club du Gros Chêne – palets	100 €
Club du 3è Age	50 €

CONTRAT ENFANCE – JEUNESSE	
Périscolaire	3 000 €

CONVENTION ECOLE PRIVEE « HAUTE FOY »

Après étude du budget prévisionnel, le Conseil Municipal a accordé la somme de 32 000 € pour 49 élèves, soit 653 € par élève. Une subvention complémentaire de 6 000 € a été allouée pour palier à des difficultés de paiement suite à une fuite d'eau potable sous la cour de récréation dans l'été 2022.

Charges de fonctionnement écoles publiques :

Lys Haut Layon : 4 304,86 € pour 8 élèves dont 1 en maternelle

Maulévrier : 1 481,01 € pour 2 élèves dont 1 en maternelle

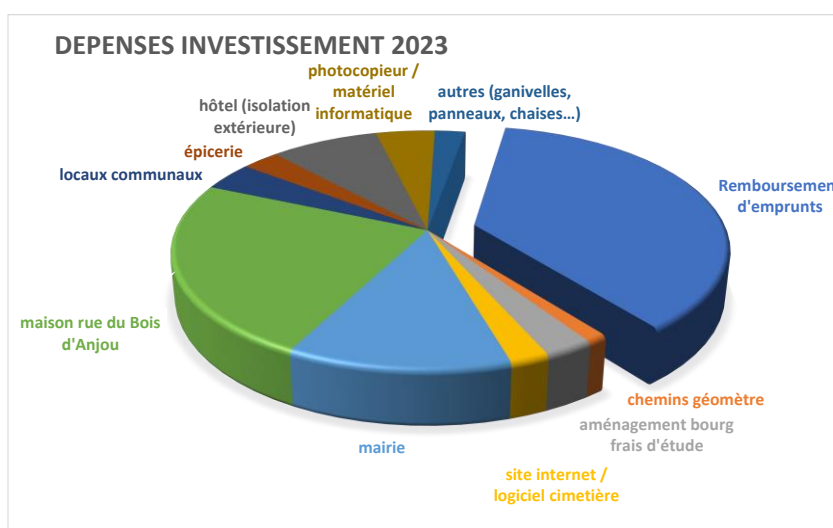
DIVERS	
Centre socioculturel	10 557 €
Centre de Loisirs CLE	1 640 €
Initiatives emplois	242 €
Loisirs pluriels	141 €
Alliance Chamois Patriote Vihiers	90 €
FNATH	60 €
Ligue contre le cancer	60 €
Alcool assistance Vihiers	60 €
L'Outil en main	60 €
AFAAM Assistantes maternelles	45 €

SECTEUR SCOLAIRE	
Collège St Jean Vihiers	483 €
Ass. socio-éducative collège du lys	150 €
MFR Mauléon	20 €
CFA Le Mans	20 €
MFR Le Terra Bouillé St Paul	20 €

TOTAL SUBVENTIONS : 32 449 €

SYNTHESE DES BUDGETS

BUDGET COMMUNAL					
INVESTISSEMENT	Estimé	Réalisé	FONCTIONNEMENT	Estimé	Réalisé
Remboursement d'emprunts	62 000,00 €	50 954,66 €	charges de personnel	139 120,00 €	135 488,48 €
chemins géomètre	2 000,00 €	1 598,40 €	autres charges de gestion courante (subventions associations, écoles, indemnités élus...)	146 688,09 €	135 483,11 €
aménagement bourg frais d'étude		3 750,00 €	charges financières	17 700,00 €	16 165,65 €
site internet / logiciel cimetière	9 195,33 €	2 999,65 €	fonds de péréquation et taxes non compensées	37 702,00 €	36 717,50 €
mairie	20 000,00 €	17 031,29 €	virt à la section d'inv et amortissement	183 213,32 €	183 213,32 €
maison rue du Bois d'Anjou	33 000,00 €	33 000,00 €	transfert entre sections	15 843,00 €	14 643,00 €
locaux communaux	89 247,80 €	5 384,26 €			
cantine	50 000,00 €				
épicerie	3 500,00 €	3 862,83 €			
hôtel (isolation extérieure)	47 900,29 €	11 176,80 €			
Allée des jardins	127 715,41 €	- €			
voirie	10 100,00 €	- €			
photocopieur / matériel informatique	4 000,00 €	6 078,08 €			
autres (ganivelles, panneaux, chaises...)		3 100,99 €			
TOTAL Dépenses	458 658,83 €	138 936,96 €	TOTAL Dépenses	655 866,41 €	603 245,90 €
excédent antérieur	153 301,94 €	153 301,94 €	Excédent antérieur reporté	97 950,41 €	97 950,41 €
dotations et subventions	101 800,57 €	53 407,46 €	produits des services	41 381,00 €	38 863,56 €
virement de la section de fonctionnement et amortissement	183 213,32 €	183 213,32 €	impôts et taxes	360 635,00 €	331 320,00 €
transfert entre sections	15 843,00 €	14 643,00 €	dotations, subventions	101 000,00 €	150 310,05 €
Emprunt + cautionnement	4 500,00 €	6 226,00 €	autres produits de gestion (loyers)	51 500,00 €	65 828,33 €
			remboursements de personnel	400,00 €	198,87 €
			immobilisations corporelles	3 000,00 €	2 909,16 €
TOTAL Recettes	458 658,83 €	410 791,72 €	TOTAL Recettes	655 866,41 €	687 380,38 €



ESPACE CULTUREL	Estimé	Réalisé	LOTISSEMENT	Estimé	Réalisé
Déficit antérieur reporté	6 368,02 €	6 368,02 €	Déficit antérieur reporté	38 336,48 €	38 336,48 €
Remboursement capital emprunt	6 200,00 €	6 126,89 €	Remboursement capital emprunt	8 000,00 €	5 958,68 €
Travaux : sonorisation/chatières ventilation	11 000,00 €	10 049,81 €	Remboursement capital devise YEN	13 500,00 €	13 333,32 €
Charges diverses	12 850,00 €	7 658,93 €	Charges financières, intérêts	2 800,00 €	2 102,98 €
Charges financières (intérêts, écarts de taux de change)	1 500,00 €	1 111,16 €	Frais d'Etude	3 000,00 €	- €
TOTAL Dépenses	37 918,02 €	24 946,79 €	TOTAL Dépenses	65 636,48 €	21 394,98 €
Dotations FCTVA	31 318,02 €	30 981,44 €	Excédent antérieur	21 160,55 €	21 160,55 €
Locations salle	6 600,00 €	7 678,85 €	Vente ou subvention communale	44 475,93 €	- €
TOTAL Recettes	37 918,02 €	38 660,29 €	Produits financiers	- €	2 517,73 €
			TOTAL Recettes	65 636,48 €	23 678,28 €

TARIFS 2024



MAISON DU THEATRE

320 personnes assises
Climatisation – sonorisation

Caution : 800 € pour toute location (y compris sonorisation)

Arrhes : 50 € petite salle, 100 € grande salle, 150 € grande salle pour les professionnels.

Les résidents secondaires paient le même tarif que les Saint-Paulais

	Grande salle		Petite salle avec cloison	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
Journée ou soirée familiale	350 €	430 €	150 €	200 €
Journée familiale (2 jours)	460 €	560 €	200 €	250 €
Mariage, Réveillon, Congrès,	480 €	550 €	210 €	240 €
Mariage, Réveillon (2 jours)	630 €	730 €	250 €	300 €
Vin d'honneur + verres	175 €	230 €	110 €	150 €
Associations, banquet, AEP	330 €	430 €	110 €	200 €
Banquet de classe	170 €	-		
Centre Social : Réveillon solidaire et autres		75 €		
Concours belote-loto	130 €	190 €	110 €	
Traiteur (2 jours)	430 €	530 €	210 €	250 €
Ball country	150 €			
Réunion association extérieure		170 €		
Assemblée générale /réunion		230 €		190 €
Repas des bénévoles	280 €			
Pique-nique interclubs		130 €		
AG + Repas ass St Paulaise /CUMA		110 €		
Autocariste par jour		435 €		
Soirée étudiante		840 €		
Jour supplémentaire	110 €	110 €		
SONORISATION	Gratuit	50 €	Gratuit	50 €
Sépulture		Gratuit		

LOCATIONS AUTRES

Chaise Maison du Théâtre : 0,40 €

Tasse : 1,00 €

Verre gravé : 2,00 €

Verre gigogne : 1,00 €

SALLE COMMUNE DE LOISIRS

Club sportif extérieur (la soirée)	36 €
Soirée privée, hors Commune	700 €
Concours de palets	100 €
Bal	300 €
Vin d'honneur (nettoyage utilisateur)	100 €
avec location Maison du Théâtre	85 €
TENNIS, BADMINTON	
Famille : 35 € à l'année	Par personne : 15 € à l'année
	Par personne : 3 € à la journée
AUTRES	
Moquette 6 rouleaux 4x30 (le rouleau)	50 €
Parquet 126 plaques (0.90 x 3.57 au m²)	1 € le m²



CANTINE

Sépulture	Gratuit
Associations, vin d'honneur Saint-Paulais	60 €
Saint-Paulais	140 €
Saint-Paulais 2 jours	200 €
Hors Commune	170 €
Hors Commune : 2 jours	245 €
Réunion association communale	Gratuit
Réunion association extérieure	40 €
Réveillon Saint Paulais	160 €
Réveillon hors commune	200 €
+ location vaisselle	30 €
ménage et chauffage compris .	

CAMPING

Adulte	4,00 €	Enfant (-12 ans)	3,00 €
Véhicule	4,00 €	Caravane - tente	4,00 €
Taxe de séjour	0,20 €		
Caution clé ou prise camping	80,00 €	Branchement électricité	
Stationnement	3,00 €	Hiver : 4,00 €	Eté : 2,50 €



CIMETIERE

CONCESSION		COLUMBARIUM	COLONNE DU SOUVENIR
Adulte	Enfant		
15 ans	40 €	20 €	300 €
30 ans	80 €	40 €	500 €

PHOTOCOPIES

(Demi-tarif pour les associations)

	Noir et blanc	Couleur
A4	0,20 €	0,60 €
A4 RV	0,30 €	0,80 €
A3	0,40 €	1,00 €
A3 RV	0,50 €	1,50 €
Mail	1,00 €	

Faire garder son enfant

Plusieurs solutions s'offrent aux parents de jeunes enfants :

Assistantes maternelles sur la Commune

Marie-Renée VOLCEY

8 Rue de l'eau vive

02.41.75.43.00

Maëva COUVREUR

26 Rue de l'eau vive

07.84.00.56.63

Héloïse NOTEBAERT

27 Rue du Moulin

06.80.55.93.79

Retrouvez la liste des assistantes maternelles sur le site du Conseil Général : www.assmat.maine-et-loire

Halte-garderie La Ronde des Lutins

Située à Vihiers – Lys Haut Layon,
(en complément des autres modes de garde)
enfants de 2 mois ½ à 4 ans.

Accueil hebdomadaire de 16h maxi

Inscriptions possibles toute l'année.

MAISON DE L'ENFANCE

1 allée du Frêne Pleureur, VIHIER

49310 LYS HAUT LAYON

Téléphone : 02 41 56 16 62

E-mail : halte.garderie@lyshautlayon.fr



Relais Petite Enfance

Accompagnement des parents, assistants maternels agréés et gardes à domicile.

Lieu d'écoute, d'information, d'échanges...

Lieu d'animations :

Des matinées sont proposées pour les jeunes enfants accompagnés de leurs assistants maternels (et/ou parents). Elles permettent de partager des temps de jeux, de profiter de la présence de professionnels de la petite enfance, d'échanger sur divers thèmes liés à l'enfant...

Questions sur :

- Recherche de mode d'accueil
- Contrats de travail

Permanences téléphoniques

- Le lundi de 13h30 à 17h30
- Le jeudi de 13h30 à 15h30
- Le vendredi de 13h30 à 15h

Permanences sur rdv à la maison de l'enfance (halte-garderie à Vihiers)

- Le mardi de 14h à 18h30
- Le jeudi de 16h à 18h30
- Le vendredi de 15h30 à 17h30
- Le 1er samedi du mois de 9h à 12h

RPE "Le Coin de la Rue"

Centre socioculturel

2 rue du Comte de Champagne BP6 Vihiers

49310 LYS HAUT-LAYON

Tél : 02 41 75 42 70

Courriel : petite.enfance@csc-lecoindelarue.fr



ENFANCE JEUNESSE

Depuis 2008, le centre de loisirs était assuré par l'association le CLE, pendant les vacances scolaires et les mercredis. À compter du 7 juillet 2023, l'association a cessé son activité.

Consciente que ce service est une nécessité pour les parents du secteur, la Municipalité de Lys Haut Layon a repris la gestion du centre de loisirs des enfants de 3 à 7 ans à compter du 8 juillet 2023. Les autres communes du vihierois ont signé une convention de partenariat avec la Commune de Lys Haut Layon et une participation financière.

Parallèlement, l'accueil de loisirs des 8 à 11 ans est géré par le Centre socioculturel Le Coin de la Rue, sur la Commune déléguée de Nueil-sur-Layon.

Les enfants de 3 à 7 ans sont accueillis au sein du groupe scolaire Camille Claudel.

Pour les enfants de 7 et 8 ans, des passerelles ont lieu entre la Commune et le Centre socioculturel pour que l'accueil soit le plus adapté à l'enfant.

Pour toute réservation et inscription à l'accueil de loisirs, un portail famille est ouvert depuis septembre 2023.

<https://espacefamille.aiga.fr/11696594>

AGENTS MUNICIPAUX

- ✓ Après 37 ans de service au sein de la Mairie de Saint-Paul, d'abord en tant qu'agent de bureau « employée aux écritures » jusqu'à être nommée « Rédacteur » en gravissant les différents échelons, Mme Jacqueline Debard a fait valoir ses droits à la retraite le 30 juin 2023. La Municipalité tient particulièrement à la remercier pour toutes ces années au service de la population.
- ✓ Pour la remplacer, Mme Marie Fardeau-Fuzeau a été recrutée à compter du 3 juin 2023.



Les élus sont venus fêter Jacqueline pour son dernier jour de travail

- ✓ Le 1^{er} juillet 2023, le Conseil Municipal a validé l'embauche d'un nouvel agent technique, M. José Maia en remplacement de M. Jean Pierre Gourichon qui va partir le 31 janvier 2024 à la retraite.

- ✓ Le 1^{er} mai 2023, le poste d'agent d'entretien a été pourvu par Mme Nathalie Hoffmann, qui est depuis le 1^{er} décembre 2023 en voie de titularisation. Elle a un contrat de 9h par semaine pour effectuer l'ensemble de l'entretien des bâtiments communaux.

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal a modifié sa composition suite à la démission de Mme Pascaline Roussel de son mandat de conseillère et d'adjointe au 31 août 2023.

Lors de la séance du Conseil Municipal du 21 septembre 2023, Mme Magali Gervais a été élue 3^{ème} adjointe. Elle s'occupera des sujets en lien avec le cimetière, l'aire naturelle, le tourisme, la jeunesse, la culture et la communication.

La nouvelle équipe Maire - adjoints



Commissions Tourisme, Communication

AIRE NATURELLE

En raison de la météo pluvieuse, la saison à l'aire naturelle a été mitigée.



La baignade était surveillée par Célestin Piton, tandis que Jeanne Barbeau et Inès Abélard se sont relayées au bungalow.

Nouveauté cette année à l'aire naturelle avec la possibilité de payer par carte bancaire.



SENTIERS EQUESTRES

La Commune mène une réflexion avec le Conseil Départemental et l'association équiliberté pour mettre en place des sentiers équestres qui permettraient de lier entre elles les communes limitrophes. Le but étant de développer le tourisme local. Un dossier de demande de subvention sera déposé pour le financement du projet. Des travaux d'empierrement seront nécessaires pour renforcer certains chemins.

Différents circuits notamment un de 35 km sont en projet.

SITE INTERNET

La commission communication a travaillé sur la maquette du site internet, pour le rajeunir et pour apporter une navigation plus aisée. Le site est en cours de construction par la société Pyramides productions. Des photos ont été prises par M. Christian Angibaud et M. André Bernard afin d'illustrer le nouveau site, à découvrir courant 2024.

APPLICATION INTRAMUROS

L'application intramuros permet de retrouver les informations communales (agenda, actualités, associations, artisans et commerçants...). N'hésitez pas à la télécharger elle est gratuite ! Elle peut également vous permettre d'être informé des actualités des communes voisines.

QR code pour télécharger l'appli gratuitement.



FACEBOOK

Une page FACEBOOK a été créée pour permettre de relayer l'information avec davantage de réactivité. N'hésitez pas à la consulter et même suivre la page en tant qu'ami, elle s'intitule « Mairie Saint Paul Du Bois ».



Découvrez les visuels du nouveau site, d'intramuros ou de la page facebook en 3^e de couverture

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Chaque année, le CCAS offre un repas aux plus de 65 ans. Un colis est distribué aux personnes qui n'ont pas pu assister au repas (en raison d'une hospitalisation, maladie, raison médicale ou de l'isolement et **lorsque la Mairie en a été informée**). Ce sont des moments de convivialité et de réconfort aux malades et à leurs proches.

En dehors de ces 2 actions, les membres du CCAS se réunissent pour établir le budget, renouveler les baux du CCAS, avec beaucoup de discrétion et de confidentialité, analyser les dossiers d'aide sociale présentés par une assistante sociale (80 € maximum par dossier pour les personnes domiciliées depuis plus de 6 mois à Saint Paul du Bois), participer à la banque alimentaire, aux Restos du Cœur, être actif avec le centre socioculturel, l'ADMR, le Clic, la MSAP...



Le repas des aînés a eu lieu le 18 novembre au restaurant « La Bonne Etape » à la Réveillère. Il y avait 53 personnes présentes.

AIDES ACCORDEES

En 2023, deux aides d'urgence ont été accordées. Une aide carburant de 30 € en mai et une aide alimentaire de 20 € en juillet.

Pour mémoire, en 2022, deux familles avaient bénéficié d'une aide alimentaire de 35 € pour l'une et de 50 € pour l'autre.



DON ASSOCIATION ANCIENS COMBATTANTS

Suite à la dissolution de l'association des Anciens combattants représentée par M. Jean Poirier, le CCAS a reçu la somme de 108,67 € sous forme de don. Cette somme servira à dire des messes pendant 5 ans chaque 19 mars.

CHEQUE EAU / CHEQUE ASSAINISSEMENT



Le chèque Eau est une aide spécifique pour le règlement de votre facture qui peut être prise en charge partiellement. L'aide porte sur la consommation d'eau voire sur l'abonnement. Parallèlement à cette mesure, le service assainissement de l'Agglomération a calqué ce dispositif sur les dépenses d'assainissement et octroie le montant équivalent d'aides. Le chèque Eau est directement déduit de la facture. Pour en bénéficier, rapprochez-vous du CCAS de la Commune qui étudiera votre dossier.



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

La comparaison entre l'analyse des besoins de la population et celle de l'offre de services existante, permettra de dégager des axes de réflexion à partir desquels se dessinera la politique sociale de la Commune.



Groupe de réflexion sur l'analyse des besoins sociaux

CHOLETBUS TARIFICATION SOLIDAIRE

L'Agglomération a mis en place une tarification solidaire pour les abonnements annuels. Pour en bénéficier, il est nécessaire de se munir d'une attestation Quotient Familial inférieur ou égal à 600 € de la CAF ou MSA, datée de moins d'un mois. Si vous n'êtes pas allocataire, le CCAS de votre Commune est compétent pour vous délivrer une attestation à présenter aux services de Choletbus.

VOITURAGE SOLIDAIRE

Vous devez vous déplacer mais vous n'avez pas de moyen de locomotion... Le réseau des chauffeurs bénévoles du centre socioculturel « Le Coin de la Rue » vous transporte.

Ce service est accessible à toute personne, de tout âge, habitant une des communes du territoire et ne pouvant pas utiliser les moyens de transports existants (cars, taxis, famille), **hors trajets remboursables par l'assurance maladie.**

Vous souhaitez être chauffeur bénévole ou bénéficiaire (inscription nécessaire auprès du centre socioculturel), renseignez-vous auprès de : Patrice BROSSIER au 06.10.47.20.68 ou Alain CESBRON au 06.08.64.08.99.

Cholet Agglomération

Les services à la population

CHANGEMENT DE DENOMINATION

L'Agglomération du Choletais change de nom et se dénomme désormais Cholet Agglomération. Ce changement de nom permet une meilleure visibilité.



COURSE CHOLET AGGLO TOUR

La course Cholet Pays de la Loire prend une nouvelle appellation et devient Cholet Agglo Tour. Elle aura lieu le 17 mars 2024.

Le trajet de la course est similaire à celui des années précédentes. Les cyclistes arriveront de La Plaine par « Le Châtelier » et traverseront une partie du bourg pour rejoindre la route direction Saint Hilaire du Bois.

Vous pouvez vous inscrire en tant que signaleur auprès de la Mairie.



MOBILIER URBAIN

Un panneau d'information a été installé gratuitement à l'entrée du bourg par l'entreprise JC DECAUX. Y seront affichées des communications de Cholet Agglomération.

Un abribus sera installé par la même entreprise devant la salle de sport, à côté des toilettes publiques.

COLLECTE DES DECHETS D3E

En partenariat avec Emmaüs Cholet, le service de collecte des Déchets d'Équipements Electroniques et Electriques (D3E – Réfrigérateurs, lave-linges, écrans, petits appareils électroménagers...) sera présent sur la Commune le samedi 28 septembre 2024 de 9h30 à 11h30 devant la Maison du Théâtre.

SPECTACLES CULTURELS

Le théâtre *La Source* accueillera le 12 avril prochain le spectacle « à tiroirs ouverts » dans le cadre du festival *Itinérances*.

Ce spectacle, proposé par le jardin de verre, met en avant les arts du cirque.

À TIROIRS OUVERTS COMPAGNIE MAJORDOME

Proposé par le Jardin de Verre
pour Cholet Agglomération
et la commune de Saint-Paul-du-Bois

Dans la pièce exigüe d'une maison, un homme à l'apparence d'un majordome, un peu timide et clown malgré lui, s'invente des petits rituels jonglés ou musicaux pour tromper son ennui ou... sa solitude. Il déplace une table ou des tabourets, utilise des planches et imagine des parcours improbables pour ses balles et mille et une façons de les faire rebondir. Se prenant à son propre jeu et avec une audace communicative, il tente de réaliser de mini-exploits de plus en plus risqués et fragiles qui finissent par créer du suspense et des situations loufoques.

Primé par plusieurs festivals de cirque, ce solo poétique et absurde mêlant jonglage, clown, musique live, danse et théâtre d'objets, nous touche par son humour et sa virtuosité !

Tarif normal : 8€ billet individuel

Tarif réduit : 5 €, 11-25 ans, + de 60 ans, carte Cézam...

Tarif très réduit : 3 €, demandeurs d'emploi, bénéficiaires RSA, bénéficiaires alloc. Adultes handicapés

Gratuit : moins de 10 ans

Réservations : billetterie@jardindeverre.fr

Ou en ligne bit.ly/itinérances-billetterie-jdv

Infos : www.jardindeverre.fr / 02 41 65 13 58



AIDE A L'ACHAT DE COMPOSTEUR

Cholet Agglomération propose sur son territoire, une opération de promotion du compostage domestique, en subventionnant l'achat d'un composteur dans un des magasins partenaires de l'opération.

Pour obtenir un bon de réduction de 50 €, résider sur le territoire de Cholet Agglomération est la condition. Un seul bon de réduction sera accordé par foyer.

Pour en bénéficier, vous devez renvoyer à Cholet Agglomération (Hôtel d'Agglomération, rue Saint Bonaventure, B.P. 62111 - 49321 Cholet Cedex) le bulletin de réservation disponible en téléchargement sur le site www.cholet.fr ou à demander en mairie.



Vous recevrez le bon de réduction qu'il vous suffira de présenter pour tout achat d'un composteur auprès d'un des magasins partenaires de l'opération.

Cholet : Gamm Vert, Jardiland, Leroy Merlin, Mr. Bricolage, Truffaut

Saint-Léger-sous-Cholet : Espace Emeraude

Trémontines : Relais Terrena

Yzernay : Espace Terrena

Lys Haut Layon : Quincaillerie Foyer, Espace Terrena, La maison.fr

Le compostage est un processus naturel de décomposition de la matière organique grâce à l'action de micro-organismes : bactéries, champignons, vers de terre. Il permet d'obtenir un engrais naturel gratuit et respectueux de l'environnement.

BIODECHETS

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri à la source des biodéchets deviendra obligatoire.

Epluchures, coquilles d'œufs sont autant de biodéchets qui peuvent être valorisés, notamment en compost, plutôt que d'encombrer inutilement les centres d'enfouissement, en plus d'y polluer les sols et d'y accentuer les émissions de gaz à effet de serre.

Des réflexions sont menées afin de prendre en compte les situations de chacun, notamment les personnes qui n'ont pas de jardin.

BROYAGE DES BRANCHAGES

Cholet Agglomération propose à ses habitants un service gratuit de broyage de déchets verts afin de limiter les apports en déchèterie et de valoriser ce type de déchets dans les jardins.

Le broyage des déchets issus de la taille des haies, des arbustes et des arbres, produit un excellent amendement pour la terre, notamment en paillage pour les massifs et espaces verts, mais aussi en matière sèche pour les composteurs.

Végétaux acceptés : les branches d'arbres et d'arbustes d'un diamètre maximum de 13 cm.

Végétaux refusés : Certains végétaux ne peuvent pas être broyés car ils risqueraient d'endommager le broyeur. C'est le cas pour les végétaux trop feuillus, trop humides... ou encore les végétaux présentant des éléments indésirables (cailloux, débris plastiques, terre, racines, etc.).

Sur Saint Paul, l'opération a eu lieu le 1^{er} décembre 2023, 6 créneaux étaient réservés.



AMI DES AINÉS

Les personnes de plus de 60 ans ont été interrogées sur des thématiques comme l'aménagement urbain, les transports et la mobilité, l'habitat, l'information et la communication, le lien social et les solidarités, la culture et les loisirs, la participation citoyenne et l'emploi et enfin l'autonomie, les services et les soins.

En décembre, Cholet Agglomération s'est vu remettre le label Argent "Ami des Aînés". Première collectivité titrée du département, cette distinction affiche l'ambition politique du territoire en faveur des plus âgés et face au vieillissement de la population.



Ce label Argent montre la qualité des initiatives et des dispositifs existants ainsi que la qualité du travail réalisé avec l'ensemble des partenaires locaux. Il s'agit d'une première étape.

Suite à la réflexion menée, des actions seront mises en place au cours des prochaines années.

DES AIDES POUR SE DEPLACER AVEC CHOLET AGGLOMERATION

L'Agglomération propose toute une gamme de services liés au transport :

Transport à la demande

C'est un service de transport en commun permettant d'offrir une solution de transport public dans des zones où un transport régulier ne se justifie pas. Il circule après réservation préalable.



Comment fonctionne le service ?

Des horaires de départ et d'arrivée à l'arrêt "Halte Routière" à Vihiers sont définis. En fonction des réservations déjà effectuées, l'opératrice vous indiquera l'horaire de prise en charge ou de dépose à l'arrêt souhaité (pour Saint Paul du Bois : Centre bourg).

Covoiturage



Location de Vélos à Assistance Electrique

Choletbus 2 Roues vous permet de louer un vélo tout équipé, avec l'entretien inclus.

Ce service s'adresse aux personnes de plus de 18 ans résidant sur Cholet Agglomération.



Aide à l'achat d'un vélo électrique

Cholet Agglomération accorde une aide fixée à 25 % du prix d'achat TTC, dans la limite de 250 €, sous forme de

subvention, aux habitants de l'Agglomération qui font l'achat d'un vélo à assistance électrique neuf auprès d'un revendeur professionnel partenaire de l'opération. Les versements des aides sont effectués dans la limite du budget alloué et dans l'ordre d'arrivée des demandes.

Renseignements : 02 41 49 02 80 ou par mail tpmr.tpc@choletbus.fr

AIDE AUX PRIMO-ACCEDENTS

Cette aide de Cholet Agglomération concerne toutes les maisons du bourg construites avant 1960. Les aides portent sur l'achat comme sur tous types de travaux de rénovation.

N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

OPAH-RU

Cholet Agglomération a lancé depuis le 1er février une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour les centres-bourgs des communes de l'Agglomération.

D'une durée de 5 ans (2023-2027), ce dispositif donne accès à des aides financières importantes de l'ANAH, complétées par des subventions de Cholet Agglomération et du Conseil départemental de Maine-et-Loire.

L'OPAH-RU permet d'obtenir des conseils et des subventions pour réaliser des travaux dans un logement privé de plus de 15 ans, situé dans le périmètre du dispositif. C'est aussi un moyen de réduire le nombre de logements vacants.

Peuvent en bénéficier :

- Les propriétaires occupants et accédants à la propriété
- Les propriétaires bailleurs
- Les syndicats de copropriétaires
- Les locataires (avec l'accord du propriétaire)

Les aides financières sont accordées pour réaliser les travaux d'amélioration du logement, sous conditions d'éligibilité :

- Rénovation énergétique
- Rénovation globale
- Adaptation au handicap / vieillissement

A ces subventions s'ajoute un accompagnement technique, administratif et financier des propriétaires tout au long de leur projet, par les équipes d'Alter Public. Ce service est gratuit.

Si vous souhaitez plus de renseignements, vous pouvez les contacter au 02.59.10.12.34

ou via opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Actualité – Qu'est-ce qu'une étiquette DPE ?

Le **Diagnostic de Performance Energétique (DPE)** est obligatoire depuis 2007 pour tous les logements mis en vente ou en location, qu'ils soient neufs ou anciens. Un Diagnostic de Performance Energétique délivre une étiquette DPE valable 10 ans. L'objectif étant de diviser par 4 la consommation d'énergie du parc résidentiel d'ici à 2050, il était nécessaire d'avoir une référence, un outil de comparaison entre les différents logements.

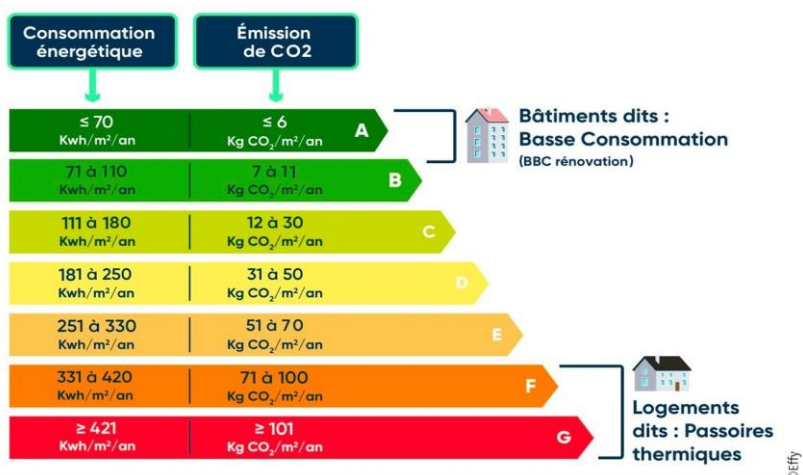
Ce diagnostic répond à plusieurs objectifs :

- **Inform**er le futur propriétaire ou locataire sur la consommation énergétique du logement, ainsi que sur ses émissions de gaz à effets de serre,
- **Sensibiliser** le futur propriétaire ou locataire aux conséquences de sa consommation en énergie,
- **Donner des conseils** pour maîtriser sa consommation, mais aussi donner des recommandations de travaux à réaliser pour augmenter sa performance énergétique. Des aides financières peuvent aider à leur réalisation (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro...).

Quelles informations se trouvent sur un DPE ?

- **Informations générales** sur le propriétaire et le logement.
- **Description des éléments énergétiques du logement** : équipements du logement, type d'énergie, consommation énergétique annuelle en kWh et émissions de gaz à effet de serre par m² et par an.
- **Pistes d'amélioration de la performance énergétique** du logement.

Il y figure donc la consommation d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire, la climatisation et la quantité de gaz à effet de serre émise. Une estimation chiffrée permet également de connaître ses frais d'énergie sur une année.



L'étiquette DPE place sur une échelle allant de A à G le logement étudié en fonction de ses consommations énergétiques **par m² et par an** d'une part et de ses émissions de gaz à effet de serre **par m² et par an** d'autre part. L'étiquette énergétique sera la plus mauvaise des deux notes obtenues.

Quand réaliser un Diagnostic de Performance Energétique ?

Le DPE s'effectue lors de la vente, de la construction ou de la location d'un logement, elle est réalisée par un diagnostiqueur indépendant et certifié par un organisme accrédité par le Cofrac (Comité français d'accréditation), ayant souscrit une assurance professionnelle.

Les équipes d'Alter sont là pour vous accompagner !

Alter et votre municipalité ou votre intercommunalité vous accompagnent dans le cadre de l'OPAH-Ru (Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain) pour améliorer votre logement.

Un accompagnement gratuit vous est proposé pour définir le plan de travaux à réaliser ainsi que les montants de subventions possibles.

Plus de renseignements :

ALTER Agence de Cholet,
83 Avenue Léon Gambetta
02 59 10 12 34

opah.choletais@anjouloireterritoire.fr
opah.choletais@anjouloireterritoire.fr

Vous avez des questions sur :

• **Déchets, poubelles, déchetterie...**

N° vert 0 800 97 49 49

www.environnement.cholet.fr

• **Transports Publics du Choletais...** Un guide

est à votre disposition à la Mairie /

tél : 02 41 49 02 88 / www.choletbus.fr

• **Service instruction des autorisations**

d'urbanisme (permis de construire,

déclaration de travaux...)

tél : 02 44 09 25 15 / email : amenagement-

adc@choletagglomeration.fr

• **Projet habitat :**

→ Permanence **ADIL 49**...Tél : 02 41 81 89 40 /

email : contact@adil49.com

→ Permanence **Espace Info Energie 49**...

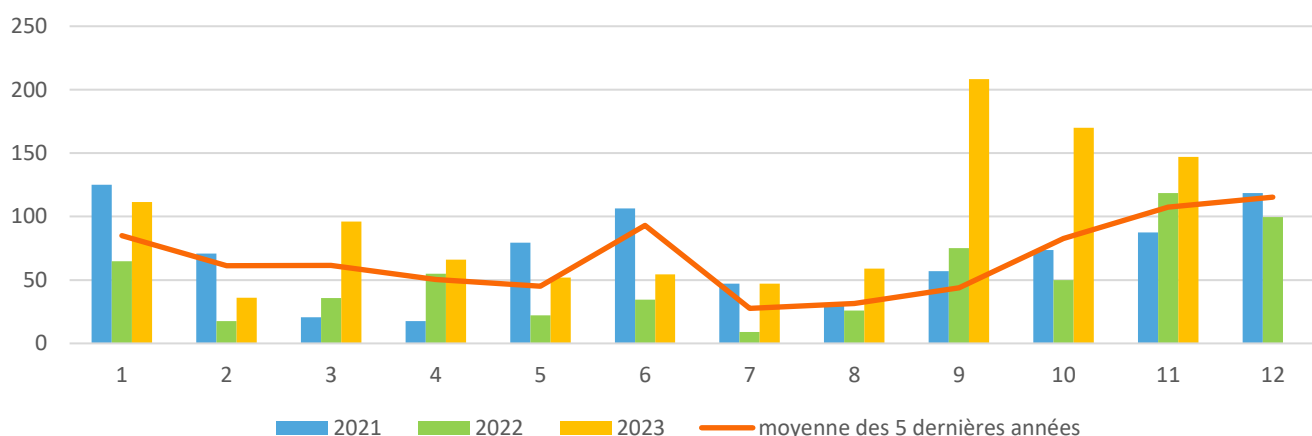
Tél : 02 41 18 01 08

→ **Prime'Accession** (pour les logements construits avant 1960)

Tél : 02 72 77 20 81

email : amenagement-adc@choletagglomeration.fr

Pluviométrie mensuelle sur la Commune
2021-2023



pluviométrie en mm	2018	2019	2020	2021	2022	2023
janvier	144,5	34	56,5	125	64,7	111,5
février	83	48	87	70,8	17,5	36
mars	100,7	58,5	92	20,5	35,8	96
avril	87,5	47,2	45	17,5	55	66
mai	17,8	49,8	56	79,5	22	52
juin	149,5	71	103,5	106,5	34,5	54,5
juillet	66	15	1	47	9	47
août	43,5	27,5	30,1	30	26	59
septembre	11	35	41,5	57	75	208,3
octobre	68,7	83,6	138	73,5	50	170
novembre	137	148,8	45,5	87,5	118,5	147
décembre	113,5	110	135	118,5	99,5	-
total année	1022,7	728,4	831,1	833,3	607,5	1047,3

Costumes et Théâtre

Saint-Paul du Bois

Rétrospective année 2023

Vie de la troupe

★ Fin d'année 2022, pour se maintenir dans l'élan des partenariats engagés avec L'Agglomération de Cholet, la troupe avait choisi de candidater pour les temps forts du territoire dédié au théâtre amateur.

C'est ainsi que, dans le cadre du Festival le « Temps de jouer » l'Aventure a déplacé sa première représentation de 600 000 Francs par mois au Théâtre Interlude de Cholet le 21 Janvier 2023.



La troupe, riche de cette expérience humaine, des rencontres faites avec l'équipe du théâtre Interlude et du service culturel de Cholet Agglomération, a su enchanter 170 spectateurs qui ne connaissaient, que de nom, notre compagnie.

★ De retour dans nos murs, du 29 janvier au 2 avril 2023, la troupe théâtrale a eu le plaisir d'interpréter deux pièces :

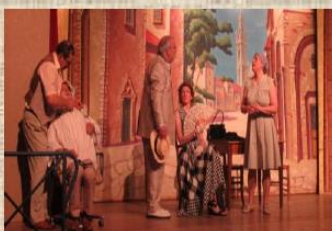
« 600 000 Francs par mois » adaptée du roman de Jean Drault par la troupe : du 29 janvier au 5 Mars 2023 (12 représentations)



3424 spectateurs sont venus applaudir ce spectacle, soit une moyenne de 285 personnes par séance.



« Aie, aie, aie ! Ma mère ! » comédie de Christian Rossignol : du 18 mars au 2 Avril 2023
(8 représentations)



2252 spectateurs sont venus applaudir ce spectacle, soit une moyenne de 281 spectateurs par séance.

Dans le cadre de la semaine du théâtre amateur de Cholet (du 25 au 30 avril 2023), la troupe s'est une nouvelle fois exportée. Cette fois-ci, c'était au Jardin de Verre pour présenter un Impromptu, saynète de 10 minutes au contenu artistique libre et léger.

Souvenirs de cette soirée du 29 Avril 2023, haute en couleurs :



Le Dimanche 14 Mai 2023, nous avons eu le plaisir d'accueillir le collectif Nantais « Comme il vous Play » pour une représentation unique dans notre théâtre, du spectacle « La Lettre », pièce originale écrite par Simon Diken, auteur et metteur en scène de cette compagnie, toute fraîche venue dans le paysage culturel de la région Pays de la Loire.



C'est acté !

Depuis quelques mois (voir plus), l'association avait pour projet de donner un nom à sa troupe !

Après avoir engagé les adhérents dans cette réflexion, nous sommes fiers de vous annoncer que notre troupe de théâtre se nomme maintenant

"St-Paul Art 'Scène"

MERCI À NOS ADHÉRENTS D'AVOIR PARTICIPÉ
À CE CONCOURS & LONGUE VIE
à "St-Paul Art 'Scène" !



Vie de l'équipe

➡ Le 1^{er} janvier 2023, pour débiter cette nouvelle année, Anne-Claire Gaudicheau est venue renforcer l'équipe en place, en mettant toutes ses compétences et qualités au service de l'activité. Valérie, quant à elle, est partie voguer à plein temps vers le Coin de La Rue à partir du mois de juin.

➡ Les 22 et 23 avril 2023, ce sont les jeunes pousses de l'atelier théâtre Interco qui sont venus faire vibrer les planches. Ils étaient 43 à se relayer sur scène dans 4 pièces différentes, heureux de pouvoir remonter sur scène pour le bonheur de leurs proches venus admirer et applaudir leurs créations annuelles.



Des représentants de Familles Rurales Montilliers, du FCL de Vihiers et de l'AEP constituent le groupe de pilotage pour cet atelier. Peter qui anime cet atelier est aussi soutenu par de nombreux bénévoles pour l'encadrement lors des séances d'ateliers et des représentations.



Pour l'année 2024, ce sont 4 groupes pour 45 jeunes qui se produiront sur scène à Saint Paul du Bois les 27 et 28 avril 2024. Venez découvrir nos jeunes talents.



Nos précieux bénévoles pris en photos, discrètement, dans le feu de l'action de leur soutien au quotidien, pour protéger et entretenir ce trésor.



➡ Après avoir accueilli les équipes du journal de 13h de TF1 pour un reportage au sein de nos locaux, l'AEP a reçu la visite de Mme Laetitia Saint-Paul, députée de notre circonscription, accompagnée par M. Philippe Algoët, son assistant Parlementaire. Emmerveillés par notre collection et par la passion qui nous anime, ils se sont prêtés bien volontiers au jeu de la mise en costume pour notre plus grand plaisir et celui du preneur de vue.



➡ Dimanche 26 Février 2023, l'Assemblée Générale de l'Association a résonné au son de la transmission. En effet, c'est le moment pour deux de nos administrateurs « historiques » de passer la main, passation sous le signe de l'accompagnement puisqu'ils maintiennent leurs engagements au sein du Conseil d'administration pour des missions distinctes. Gérard Manceau quitte donc la présidence de l'AEP après 36 ans à ce poste. Ce sera une Co-présidence, assurée par Karine Brémont et Aurélien Bien, qui vont prendre le relais du pilotage de l'AEP accompagnée par un Conseil d'administration de 20 membres dont 8 élus siègent dans le Bureau. Michel Godet, après lui aussi 36 ans à occuper cette fonction, transmet la trésorerie à Monique Crétin.

Et c'est dans le plus grand secret que l'ensemble de l'association s'est lancée dans la préparation d'un temps fort pour remercier nos deux bénévoles. Nous nous sommes retrouvés au cours d'une soirée surprise, le vendredi soir 10 novembre 2023. Etaient conviés tous les bénévoles actuels et les personnes ayant siégés à leur côté toutes ces années. Le secret avait été bien gardé, la surprise et l'émotion furent donc complètes.



Agenda 2024

★ « Mon Curé chez les riches » pièce adaptée par le comité de lecture. (Du 28 janvier au 3 mars 2024)

L'abbé Pellegrin est un curé aux manières populaires, qui lui valent les remontrances de son évêque. Il est, dans sa paroisse, confronté à un homme : Gustave Cousinet, un nouveau riche parvenu, désormais chatelain à Sableuse et candidat à la députation. Il a recruté dans son comité, Pierre de Sableuse, fils du comte, ancien propriétaire du château et amant de son épouse, Elisabeth Cousinet. Ceux-ci s'étant enfuis ensemble à Paris, l'abbé se laisse convaincre de partir à leur recherche.



★ « Impair et père » de Ray Cooney. (Du 16 mars au 7 avril 2024)



Le Dr Pierre Jouffroy est chargé de prononcer le discours de clôture du colloque sur la microchirurgie. Mais sa femme, Hélène, n'a pas de monnaie pour son parking, ses collègues Hubert et Luc préparent le Noël des enfants de l'hôpital, la Directrice veut obtenir des subventions, l'infirmière chef est débordée. Et voici que débarque Sophie, qui fut infirmière dans son service dix-neuf ans auparavant et qu'un grand jeune homme de dix-huit ans accompagne, à la recherche de son géniteur. Ajoutez-y un retraité très vif et une brigadière plus futée qu'il n'y paraît. La journée sera rude pour le service !

Réservations :

Tel : 02 41 75 42 26 les vendredis de 14h à 20H00

Nous vous espérons nombreux !!!

Ou en ligne sur le site internet :

www.costumes-et-theatre-saintpauldubois.fr



« LES LUTINS ST PAULAIS »

Le dimanche 26 novembre 2023 a eu lieu le 10^{ème} Marché de Noël. Cette année, nous avons eu une quarantaine d'exposants sur le marché (artisans et commerçants) avec encore des nouveautés et toujours autant de qualité.

Vous êtes toujours aussi nombreux, à venir découvrir ces produits, les animations (le réveil st paulais, les majorettes, le magicien, notre chanteuse, la country st paulaise, Contes pour Enfants, Maquillage, manège pour enfants avec l'indispensable présence du Père Noël, et le repas de Noël, préparé bénévolement par l'Entracte, bien apprécié, sans oublier les fouaces.



Nous renouvelons notre **GRAND MERCI** à nos bénévoles toujours présents pour nous soutenir, nous aider que ce soit au montage/démontage ou pour tenir des stands. Sans eux, cet événement ne serait pas ce qu'il est.

Un grand Merci aussi à l'équipe qui a préparé la magnifique crèche visible tous les jours dans l'église.



Membres du Bureau :

Président : Alain CESBRON

Vice-Président : Eric LEGEAI

Trésorière : Valérie CRETIN

Trésorier Adjoint : Daniel THULIEVRE

Secrétaire : Coralynne OUDOUX

Secrétaire Adjoint : Daniel THULIEVRE

Membres : Aurélie LENORMAND, Samuel GABARD, Rémy FARDEAU, Emmanuel MARTINEAU, Nelly SAUVAITRE, Yoann BONNEAU, Karine BREMOND, Clément GODET

Le travail des commissions mises en place depuis plusieurs années (animation, restauration...) nous permet d'améliorer le fonctionnement du Marché pour votre plaisir et celui des exposants qui nous en remercient chaque année par leur fidèle présence. Cette année ? une attention particulière a été portée sur la décoration sur le marché : vous avez pu observer des bonhommes de neige, des flèches...

Date à retenir pour 2024:

Dimanche 24 novembre 2024 : 11^{ème} Marché de Noël

Les habitants de la Raimbaudière

AMIS SAINT PAULAIS

L'association des habitants de la Raimbaudière
vous souhaite une très belle année 2024.

Cette année 2023 comme l'année passée fut un grand succès pour notre traditionnelle fête du village. Merci à tous d'avoir répondu présent au concours de palets et au repas festif du soir !!!!

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau stand de 12m par 6m pour contribuer à l'amélioration de la fête. Celui-ci est à votre disposition pour vos manifestations.



Chaque printemps, nous organisons une journée travaux afin d'embellir et d'améliorer les espaces verts et les infrastructures de notre village.

**Nous vous attendons avec plaisir le samedi 10 août 2024
pour l'édition spéciale des 40 ans !**

Rendez-vous pour un concours de gros palets suivi d'un apéritif, d'un dîner champêtre et une soirée disco viendra clôturer la soirée, avec de nombreuses surprises.



L'association de la Raimbaudière vous propose la location de stands et de matériels :

* Nouveau stand 12m par 6m : Association et habitant de la Commune ou Extérieur : 150€

* Ancien stand 12m par 6m : Association et habitant de la Commune : 75€ / Extérieur : 120€

* Stand buvette 6m par 3m : 30€ l'une ou 50€ les deux

* Percolateur : 15€

* Toilette mobile : 20€

* Enceinte avec port USB, lecteur CD et micro : 25€

* Plancha : 20€

Réservation des stands : 02 41 75 01 04

Autres réservations : 06 19 83 52 17

Nous avons réélu notre bureau, voici la nouvelle composition :

Président : Michaël JAUGIN

Vice-président : Cédric FARDEAU

Trésorier : Thibault VITRE

Trésorier adjoint : Emmanuel MARTINEAU

Secrétaire : Hélène CRETIN

Membres : Maryline JAUGIN, Jacques CHEMINEAU, Cyril MARTINEAU, Manuel VITRE, Charles Édouard MOUCHARD, Fabien GABORIT, Fabienne JACQUET.

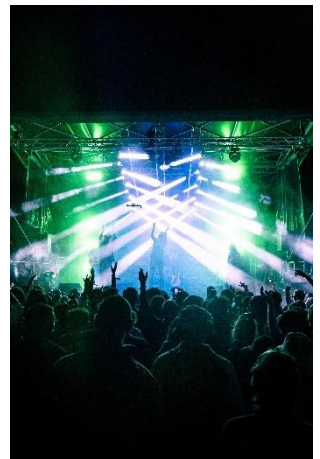
Le président

BDC Crew – Speed Festival

Le Speed Festival reviendra le 30 et 31 août 2024. Après 3 premières éditions réussies, l'aventure continue de se développer en collaboration avec la Commune de Saint-Paul-du-Bois. 800 festivaliers seront attendus chaque soir pour venir observer une vingtaine d'artistes dans une programmation éclectique. Les associations de Saint-Paul-du-Bois seront également de la partie pour dynamiser ce weekend de fête.



Comme chaque année, le festival existe grâce aux bénévoles et aux partenaires qui soutiennent ce projet dans une ambiance chaleureuse avec comme objectif commun de mettre en avant les atouts de notre région. En ce sens, en 2023, le festival a collaboré avec les carnavaliers de Cholet pour sa décoration, Decathlon Cholet pour les activités sportives sur place, Super U Vihiers et Cholet pour la logistique de l'événement, la maison Godet, le GAEC de Lespois et Bchef Cholet pour la restauration, Tonton Bacchus pour la boisson et Peps Sono pour le système son et lumière de l'événement. Sur le village de l'événement, plusieurs artisans / commerçants sont venus proposer leurs produits (friperie, maquillage, vêtement upcyclé, vin...). Tous ces partenariats sont autant d'opportunités de promouvoir nos acteurs locaux autour d'un projet commun.



En 2024, en plus de l'événement Speed Festival, l'association prévoit de faire quelques petits événements festifs dans la région. Toutes les informations sont à retrouver sur le site internet speedfestival.fr et sur l'instagram [@speedfestivaloff](https://www.instagram.com/speedfestivaloff).



Le mot des organisateurs : nous remercions chaleureusement l'ensemble des personnes qui permettent à ce projet d'exister et vous donnons rendez-vous en 2024 pour continuer cette aventure !

L'association BDC Crew



Comité des fêtes

Des jeunes Saint Paulais ont repris le Comité des Fêtes et souhaitent le redynamiser.

En 2023, deux mois après avoir contacté le Président du Comité des Fêtes précédent, les jeunes ont repris la Fête de l'Été le 20 août 2023. Le matin, 180 randonneurs, VTT et cyclo étaient présents. Puis, cette journée s'est poursuivie par un repas convivial (200 repas ont été servis) et un concours de palets et de mölkky durant l'après-midi. Enfin, à 22h30 un feu d'artifice a été tiré, offert par la Commune de Saint Paul du Bois.



Pour cette nouvelle année 2024, le Comité des Fêtes souhaite proposer un concours de belote, un concours de palets et faire de nouveau la Fête de l'Été.

L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes est prévue le 27 janvier 2024.

Société de chasse « Les Protectors »

Pour la société de chasse de Saint Paul du Bois, la sécurité, c'est la priorité.

Dès le mois d'août dernier, la société de chasse, sous la présidence de Monsieur Jacques CHEMINEAU, a voulu que la sécurité soit mise en avant et rappelée à tous les chasseurs.

Lors de l'Assemblée Générale de septembre, les nouvelles règles obligatoires pour les battues ont été annoncées à tous. Les chasseurs ont été très satisfaits de ces consignes même si ces dernières sont plus fortes que celles mises en place ailleurs :

- Port d'un gilet fluorescent
- Piquets d'angle de tir (respect des 30 degrés)
- Pibolle

Ainsi, à chaque consigne de battue, le chasseur n'ayant pas 1 de ces 3 éléments ne pourra participer.

Un dessin représentant comment positionner les angles de tir suivant les obstacles a été distribué à chacun.

Les consignes de tir (tir fichant, pas en travers d'une route ou chemin, pas de tir à longue distance, identification de l'animal...) ont été rappelées.

La société de chasse, soucieuse de la sécurité et de la bonne cohabitation, se fait un devoir d'informer la mairie du lieu de battue. Des panneaux de signalisations sont posés à chaque extrémité de chemins pour prévenir tout un chacun.

La cohabitation est le premier objectif des chasseurs Saint Paulais.

Bonne année 2024.



AS SAINT HILAIRE VIHIERS SAINT PAUL



L'AS SAINT HILAIRE VIHIERS SAINT PAUL est un acteur dynamique dans la promotion du football et du sport au sein de la communauté. Fort de ses 480 licenciés passionnés, le club offre des opportunités de pratique tant pour les hommes que pour les femmes. L'engagement envers l'inclusion et la diversité se reflète dans sa structure, où les équipes masculines et féminines prospèrent.

La mission de l'association va au-delà du simple jeu, elle vise à favoriser le développement personnel, la camaraderie et le respect au sein de ses membres. Les équipes participent activement aux compétitions locales, régionales, représentant fièrement les couleurs d'un club issue de 3 communes, dont nous avons fièrement célébré la fusion en 2023.

Le succès de l'association repose non seulement sur les performances sur le terrain, mais aussi sur la gestion efficace des aspects administratifs et logistiques. Les 480 licenciés bénéficient d'une structure solide, de

coaches dévoués, et d'installations propices à l'épanouissement sportif. Ces structures seront amenées à se développer avec l'aide de nos municipalités. En l'espace de 3 ans, Pierre VITRE et Camille GERVAIS ont intégré le club en tant que salariés, afin d'accompagner le développement de notre association.



Les salariés du club :
Pierre Vitre - Camille Gervais - Thomas Gervais

L'AS SAINT HILAIRE VIHIERS SAINT PAUL s'est distinguée par la mise en place d'une académie, un accomplissement notable qui souligne son engagement envers le développement sportif et humain de ses membres. En témoignage de cette excellence, l'association a été honorée en remportant notamment le trophée PEF régional, témoignant de son engagement en faveur de l'éducation et de la formation des jeunes joueurs.

L'académie mise en place par l'association offre un environnement propice à l'apprentissage et à l'amélioration des compétences techniques et tactiques. Les jeunes talents sont encadrés par des professionnels qualifiés, contribuant ainsi à la formation d'une nouvelle génération de joueurs talentueux et bien formés.

En tant que Club de Vie, "AS SAINT HILAIRE VIHIERS SAINT PAUL" joue un rôle central dans la vie de ses membres et de la communauté locale. Au-delà des

terrains de jeu, le club devient un lieu où les liens sociaux se tissent, où l'esprit d'équipe se renforce, et où les valeurs fondamentales du sport telles que le fair-play, le respect et la fête se côtoient.

En tant qu'association dévouée à l'épanouissement sportif et humain de nos membres, nous sommes ravis de constater notre croissance continue. Cette croissance, c'est grâce à l'engagement et à la passion de nos joueurs, bénévoles et supporters. Aujourd'hui, nous sommes à la recherche de personnes dynamiques, enthousiastes et prêtes à partager leur amour du football en tant que bénévoles au sein de notre association dans divers domaines (arbitrage, communication, organisation d'événements).



Les jeunes et moins jeunes joueurs de St Paul du bois



Les u11 en week-end à Clairefontaine



CSSP Basket

Le club du CSSP basket a repris les entraînements fin août à Saint Paul du Bois. A chaque période il y aura, comme d'habitude, un changement de salle sur les communes de Somloire, La Plaine et pour finir Les Cerqueux. Nous avons fait le choix, pour les prochaines années, de venir aux Cerqueux à la belle saison du fait que le sol est glissant dans la salle par temps humide, cela en attendant les futurs travaux de restauration. N'hésitez pas à venir essayer les entraînements, rejoindre une des équipes ou encore encourager les joueurs.

Pour le mini basket et les jeunes, nous poursuivons les entraînements avec Fernand Belmudes, entraîneur dans le club depuis quelques années, les mardis et mercredis selon les âges. Nous avons une équipe U7, une U9G, deux équipes U11F, une U11G, une U13F et une U13G.



L'équipe senior F avec le nouveau jeu de maillots

Pour les U18F et séniors féminines, nous accueillons une

Composition du bureau pour la saison 2023-2024 :

- Somloire : Linda Chouteau (présidente), Lucie Doublet (trésorière), Laurent Festoc (secrétaire), Jérôme Chouteau, Noémie Doublet, Cédric Petit, Lucie Chabauty.
- St Paul du Bois : Laura Guignard, Marlène Jacquet.
- La Plaine : Steeve Frémondrière (vice-président).
- Cerqueux, enfin une nouvelle recrue, Morgane De Figueiredo.
- La Petite Boissière, Noémie Bernard.

nouvelle entraîneuse, Carole Marolleau, les vendredis soirs.

Et enfin pour les loisirs et séniors masculins, les entraînements sont le jeudi soir. Nous avons le plaisir de retrouver sur nos terrains, une équipe masculine en sénior.

Le club se réjouit d'avoir obtenu cette année le nouveau label FFBB « Ecole Française de MiniBasket ».



Finale U18 challenge de l'Anjou

Une autre très bonne nouvelle : lors de la saison dernière, une équipe du CSSP a gagné pour la 1ère fois le Challenge de l'Anjou. Félicitation aux U18 féminines qui, match après match, ont brillé.

Quelques dates en 2023 : organisation des ¼ finales Coupes et Challenges de l'Anjou sénior, sortie Cholet Basket, sortie UFAB à Jean Bouin, Opération Basket Ecole, formation de 3 jeunes en Découverte Arbitrage Encadrement, fête du mini-basket à La Meilleraie, disco à Somloire...



Opération basket à l'école de La Plaine

Cette année nous avons sollicité les entreprises des 4 communes, qui ont bien voulu sponsoriser des nouveaux jeux de maillots, merci encore.

Nous tenons à remercier les municipalités pour leur soutien financier et matériel.

Et enfin une reconnaissance pour tous les bénévoles, pour Manée et Majo, pour les licenciés, les parents, les coachs... sans qui le club ne pourrait fonctionner.

Bonne saison sportive à tous et à bientôt dans les salles !

Les dates à retenir pour 2024 :

6 avril 2024 : sortie UFAB match contre Tarbes

Sortie Cholet Basket à définir

16 juin 2024 : randonnée des fouaces

Et tous les week-ends pour venir encourager nos équipes dans les salles !

Ecole de Karate-Do

Cette année nous avons ouvert un cours pour les enfants de 8 à 11 ans.

Notre club est affilié à la F.F.Karaté et vient de rejoindre en complément « L' International Shotokai Karaté-Do ». Au printemps, nous accueillerons un stage national.

En décembre, a eu lieu notre stage annuel de Noël avec la venue au club d'un haut gradé.

Les entrainements ont lieu à Saint Paul du Bois le mercredi de 18h à 19h pour les enfants de 8 à 11 ans, suivi du cours ados/adultes de 19h à 21h. Le samedi matin, les cours se déroulent à Saint Hilaire du Bois de 10h à 12h pour les ados/adultes.

Les cours sont assurés par André Bernard BE1 / DEJEPS / 4ème Dan.

Contacts : 07.80.08.79.56 ou ass.ama@orange.fr



La Gaule Saint-Paulaise

La saison vient de se terminer. Le bilan a été positif au niveau des ventes de cartes de pêche, très bonne saison !

Nous remercions les employés communaux pour l'entretien de l'étang. Nous l'avons vidé le 1^{er} samedi de décembre afin de faire un bilan avant la saison nouvelle.



Rendez-vous pour l'ouverture de la prochaine saison le 1^{er} mai 2024.

A bientôt et Bonne pêche !

Country Saint Paul

L'association Country Saint Paul est une association de danse en ligne. Nous faisons tous types de musiques : Country, moderne, etc...

Les cours ont lieu jusque fin décembre les mardis et les jeudis mais les horaires vont changer pour l'année 2024 et ne seront plus que les jeudis mais allongés de 18h30 à 21h00 avec des créneaux de différents niveaux avec l'animatrice Ludivine.

L'année 2023 fut chargée avec des démonstrations pour l'anniversaire du café morning, la fête de la moule, la fête de la Raimbaudière, la fête du plan d'eau, au speed festival mais aussi dans des ehpad et pour le marché de Noël.



Nous sommes impliquées dans la vie de la Commune en étant bénévoles pour les petits-déjeuners du speed festival mais aussi à la buvette.

Nous faisons aussi plusieurs soirées à thèmes et sorties durant l'année entre adhérentes.



Cette année, nous accueillons 7 nouvelles danseuses qui s'en sortent déjà très bien et vous pouvez toujours venir nous voir pour une séance d'essai gratuite tout au long de l'année. Même ces messieurs sont les bienvenus. Le prix de l'adhésion est inchangé, 40€ pour l'année. Les cours ont lieu toute l'année sauf pendant les vacances scolaires. A ce prix, ça serait dommage de ne pas en profiter et de louper nos fous rires et notre bonne ambiance. Alors rejoignez-nous !



Cours les jeudi soirs – Maison du Théâtre
country.st.paul@gmail.com

Familles rurales



L'Association Familles rurales de Saint Paul du Bois essaie d'organiser des actions de proximité pour être au service des familles. En 2023, ce sont 34 familles adhérentes qui ont pu profiter des animations suivantes :

Bibliothèque

La bibliothèque, en lien avec la médiathèque de Cholet et le réseau des bibliothèques du choletais propose un grand nombre d'ouvrages de tous genres et pour tous les âges. Elle est gratuite et ouverte à tous (il n'est pas nécessaire d'être adhérent de Familles rurales)

Tous les mercredis de 16h à 18h et les samedis de 10h30 à 12h30

A chaque petites vacances, les bénévoles organisent des activités pour les enfants de primaire et de maternelle avec toujours des histoires et du bricolage. Avec les enfants de l'école, c'est le « voyage-lecture » pour leur faire découvrir le goût des livres, cette année avec les enfants de maternelle sur le thème « Colorissimots ».

Gym pour adultes



Cette année, ce sont 23 personnes dont quelques hommes qui participent aux cours de gym dispensés le mardi soir de 20h30 à 21h30 dans la salle de sport ou dans la maison du théâtre pendant l'hiver. Cours dynamiques et d'un bon niveau avec cardio, renforcement musculaire, gainage, exercices pouvant être adaptés à tous niveaux pour hommes et femmes avec une jeune coach diplômée. Premier cours découverte gratuit, venez nous rejoindre tel 02 41 75 86 50

Couture

Pour réparer, créer, transformer des vêtements, du linge de maison, des accessoires de mode, de la déco, une professionnelle peut vous aider et vous former. Les cours ont lieu les mercredi et jeudi soirs pour les adultes et le mercredi après-midi pour les ados.



Coutures pour le salon

Art Floral

Ponctuellement, des cours d'art floral sont proposés, ils sont assurés par une professionnelle, c'est l'occasion d'apprendre à réaliser des compositions pour des occasions particulières.

19 personnes ont participé en décembre 2022, 14 à Pâques 2023.

Familles Rurales, c'est aussi un service « défense des consommateurs », des réductions chez les commerçants (voir sur le site familles rurales 49 à la rubrique « avantages ») et de multiples services avec la Fédération départementale. Le coût de l'adhésion est de 30 € par famille pour l'année.

Renseignements au 02 41 75 86 50.

Ecole Haute Foy

Pour cette année 2023-2024, l'équipe enseignante reste au complet avec Charlotte Hamon enseignante en CP CE1, Emilie Audouin enseignante en CE2 CM1 CM2 et Emeline Vivion enseignante en maternelle et cheffe d'établissement accompagnée de Karine Gourichon ASEM de l'école.

Christine Landreau est l'enseignante spécialisée qui intervient au sein de l'école. Viennent compléter cette équipe, Laurence Sauvion pour remplacer Emeline les vendredis et lors de ses journées de décharge, ainsi que Angélique Jaunet, AESH, pour accompagner une élève en situation de handicap.



L'école de Haute Foy maintient ses effectifs avec 49 élèves cette année répartis en trois classes de la TPS au CM2.



« Mon corps, ma bataille » est le thème de cette nouvelle année. Nous allons donc apprendre à prendre soin de son corps mais aussi celui des autres en évoquant entre autres l'hygiène de vie, le harcèlement et les gestes de premiers secours.

De plus, en lien avec notre projet pédagogique, nous veillerons à enrichir le vocabulaire des enfants en élaborant des murs de mots. Enfin, nous développerons la concentration et l'attention des élèves en pratiquant des méthodes innovantes, en proposant du matériel adapté à chacun et en créant des espaces et un climat appropriés aux apprentissages.

Nous développons aussi cette année des rencontres parents-école afin de pouvoir échanger et partager entre parents.



Dans notre école, il fait donc bon vivre avec une écoute et un climat bienveillant de la part de toute la communauté éducative. Nous veillons à la réussite de tous les élèves dans un dialogue avec les parents et une co-éducation.

Outre le fait d'être une école qui accueille chacun dans sa singularité et une école qui permet de faire grandir chaque personne, nous sommes aussi une école qui invite à la fraternité en respectant les autres, soi-même, l'environnement et les valeurs chrétiennes. Enfin, nous sommes une école engagée de son histoire et tournée vers l'avenir en veillant à la transmission de la culture Saint-Paulaise et à l'ouverture sur le monde. Vous pourrez retrouver ces quatre axes dans notre projet éducatif.

Si vous souhaitez avoir plus de renseignements sur l'école, ou pour inscrire votre enfant, n'hésitez pas à contacter dès maintenant la cheffe d'établissement de l'école :

Mme Vivion Emeline
au 02 41 56 10 12



BUREAU

Composition du bureau OGE

Présidente : COUVREUR Maëva.

Vice-Président : BRUNET Pascal

Trésorier : TOURNIER Joffrey

Vice-Trésorière : LENORMAND Aurélie

Secrétaire : LENORMAND Aurélie

Composition du bureau APEL

Président : NOTEBAERT Peter

Vice-Président : GODET Clément

Trésorier : BRUNET Pascal

Vice-Trésorier : BÉCOT Dorian

Membres : BIEN Aurélien, CATHELINEAU Cédric,
GAUDICHEAU Jean-Jacques, HUMEZ Romaric.

**A noter : Portes ouvertes de l'école
le samedi 13 janvier à 10h pour les nouvelles familles.**

ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire admet les enfants scolarisés de 2 ans et demi à 11 ans, celui-ci est géré par une commission au sein de l'OGE.

C'est un lieu de transition entre la famille et l'école. Il est ouvert les jours d'école uniquement, du lundi au vendredi.

Les horaires sont de 7h00 à 8h35 et de 16h30 à 18h30.

L'encadrement est assuré par Joëlle ROCHAIS et Aurélie BRUNET.

Une dizaine d'enfants profite chaque jour de ce service. Les arrivées du matin et les départs du soir sont échelonnés.

Rien n'est imposé, l'enfant évolue au sein du local au rythme de ses envies et besoins.

Des jeux et jouets sont mis à sa disposition et accessibles à chaque

âge. Des bricolages et la création de décorations sont proposés pour sensibiliser l'enfant à différents matériaux et développer sa créativité.

Les membres de la commission souhaitent remercier pour leur soutien la mairie ainsi que le centre socioculturel "Le coin de la rue" et la CAF des Pays de la Loire.

Rappel aux parents :

- Merci de transmettre vos plannings au plus tôt afin de gérer au mieux le nombre d'animateurs.
- Les enfants doivent être récupérés à l'école dès 16h30. Le cas échéant, ils sont pris en charge par l'animatrice périscolaire avec facturation du premier quart d'heure.
- La tarification est établie en fonction de votre quotient familial.



Pour toute demande de renseignement :
periscolaire.hautefoy@hotmail.fr

La commission Périscolaire





Ecole Haute Foy

5 Rue de la source - 49 310 - SAINT PAUL DU BOIS



Classe Cycle I



Classe Cycle III



Classe Cycle II



Accueil
possible
dès 2 ans et 1/2

Aire de jeux



Salle de motricité



- + Un accompagnement de Proximité.
- + Une écoute et un enseignement de qualité dans un climat familial.
- + Un lien entre les classes.
(Temps forts, parrainage)
- + Des manifestations et activités qui dynamisent l'école.
- + Cantine (Cuisiné avec tendresse par nos cantinières)
Périscolaire. (7h00-8h35 / 16h30-18h30)

= REJOIGNEZ NOUS !!

Contact : Emeline Vivion
Tél : 02 41 56 10 12

Courriel : stpauldubois.hautefoy@ec49.fr

Accueil téléphonique : 8h35 & 13h20
Horaires des cours : 8h45-12h & 13h30-16h30

Ne pas jeter sur la voie publique



Association de la Cantine Scolaire de St Paul du Bois

Tous les midis en période scolaire, une trentaine d'enfants est accueillie à la cantine de l'école de Haute Foy.

Les enfants ont la chance de déguster de bons petits plats, cuisinés sur place par Joëlle ROCHAIS et Nathalie LEFEVRE, qui assurent l'élaboration et la préparation des repas tout au long de l'année.

Aurélie BRUNET les accompagne pour assurer le service, l'entretien des locaux et les trajets des enfants.

Chaque lundi, ce sont les mamies, parents ou familles bénévoles qui encadrent le trajet vers la cantine.

Les missions de l'association

- La gestion administrative et financière de la cantine :

relation avec les salariées et bénévoles, facturation des repas auprès des familles, suivi des paiements et relances...

- La mise en place d'animations :

Nous comptons sur la participation de tous, tout au long de l'année: tombola du marché de printemps, ventes de gourmandises, livre de recettes...

Nous assurons également la préparation des petits déjeuners du Speed Festival, dont les bénéfices sont répartis entre les associations organisatrices.

- Les relations avec l'équipe éducative et les autres associations de l'école (OGE et APEL) pour assurer auprès des enfants une cohérence des consignes et des règles du vivre ensemble.
- La gestion des états des lieux lors des locations de la salle de la cantine.

Pour inscrire votre enfant à la cantine

Prenez contact :

- Avec un membre du bureau ;
- À la cantine au 02 41 56 15 10 entre 9h et 14h -
Auprès de Joëlle ROCHAIS (Mardi et Jeudi) et
Nathalie LEFEVRE (Lundi et Vendredi)
- Par mail à cantine.st.paul.du.bois@gmail.com

Pour les locations de la salle

Renseignements & Réservations auprès du secrétariat de mairie.

Les membres du bureau se chargeront des états des lieux d'entrée et sortie



Les membres de l'association

Pour cette année, de nouveaux membres ont rejoint l'association et constitué un nouveau conseil d'administration

Présidente : Héloïse NOTEBAERT

Trésorière : Andréa TOURNIER

Secrétaire : Anne-Sophie BIEN

Membres : Christelle DELAUNAY, Maranata GOMEZ et Marina GOURDON

Un grand merci...

Aux salariées et bénévoles, pour leur capacité d'adaptation et leur bienveillance, qui font du temps du midi un bon moment pour les enfants ;

Aux familles, pour leur compréhension et leur implication dans les actions de l'association ;

À la municipalité, qui nous assure de son soutien financier et de son écoute, pour notamment limiter le budget cantine pour les familles, dans ce contexte d'inflation.

Foyer des jeunes



La Junior Association « ÇA COOL DE SOURCE » est ouverte à tous les jeunes de Saint Paul du Bois à partir de 11 ans. Les jeunes peuvent se retrouver dans leur local. La JA est accompagnée par Baptiste, animateur jeunesse au centre Socioculturel « Le Coin de la Rue ».

Les jeunes se retrouvent avec Baptiste pour des après-midis jeux de société, robotique, des rencontres, des projets ou des soirées.

Objectifs de l'association

- Se retrouver et apprendre à connaître les jeunes de la Commune
- Avoir un lieu de rencontre
- Faire vivre la Commune
- Organiser des projets vers l'extérieur (sortie, séjour, manifestations)

Les actions menées en 2023

- Organisation d'un après-midi récréatif pour les CM2
- Service et plonge lors du repas des bénévoles de l'Ami de Tous
- Stand de pêche à ligne au marché de Noël



Projets

Réhabilitation du local
Soirées jeunes au local
Actions d'autofinancement
Participer aux actions de la Commune
Remobilisation des jeunes

Envie d'en savoir plus, n'hésitez pas à contacter Baptiste, animateur jeunesse, au 07 50 86 78 87.

Les autres assos en images



Club du Gros Chêne, concours de petits palets



Le réveil Saint-Paulais, lors d'une sortie et les majorettes au marché de Noël



Contacts : Club du gros chêne 02.41.56.10.15 / réveil Saint-Paulais 02.41.56.10.50

Relais paroissial de Saint Paul

Le relais paroissial de Saint Paul fait partie de la paroisse Saint Hilaire en Vihiersois composée de 17 clochers. C'est le père Roger Letheuille qui est responsable de notre paroisse ; il est aidé par le père Jean Gaignard, retraité, par Jean Marie Simonneau, diacre et par l'Equipe d'Animation Paroissiale.



En ce moment, une messe est célébrée à Saint Paul le 3^{ème} dimanche de chaque mois à 11h et chaque mercredi à la chapelle de Haute Foy (16h30 l'hiver, 17h l'été) sauf le troisième mercredi où aux mêmes heures est proposé un



chapelet médité. D'autres messes ont lieu dans les Communes voisines, vous pouvez trouver les lieux et heures sur la feuille dominicale déposée chaque semaine à l'église, à la chapelle de Haute Foy et à l'épicerie.

Vous trouverez tous ces renseignements et toute la vie de la paroisse sur le site internet, il est mis à jour très régulièrement.

Des bénévoles ont confectionné une grande crèche dans l'église de Saint Paul, vous pouvez venir la visiter, l'église est ouverte tous les jours.

Contacts Paroisse

Pour tout renseignement ou demande de sacrement

Maison paroissiale de Vihiers

11, rue du champ de foire des champs 49310 Vihiers

Horaires ouverture : du lundi au samedi de 9h à 11h30

Tél : 02 41 75 80 90

Père Roger Letheuille : 02 41 70 92 27

Père Jean Gaignard : 06 17 31 04 42

Courriel paroisse : paroisse.sainthilaireenvihiersois@orange.fr

Site internet : sainthilaireenvihiersois.diocese49.org

Relais de St Paul

Andrée Manceau : 02 41 75 86 50 pour tous renseignements

Pour les sépultures :

Chantal Gervais : 02 41 75 02 31 et André

Godet : 02 41 75 07 56

Ou la paroisse : 06 41 52 37 51

Amis de Notre Dame de Haute Foy

La chapelle poursuit sa restauration

L'année 2023 a permis de bien avancer dans la restauration de la chapelle. La partie sud de la façade est entièrement restaurée depuis septembre et Aqua Terra a pu réaliser l'aménagement des extérieurs par la création d'un parvis pavé devant la porte et l'aménagement du parking en gravillons calcaires. Steve Frappeau terminera le chantier de maçonnerie au printemps en restaurant le pignon côté ouest tandis que l'entreprise Rénier

Manceau changera la fenêtre de l'ancienne sacristie.

Projets 2024 : En raison d'infiltrations d'eau dans la salle située sous le podium, la pose d'un carrelage sur le podium est envisagée pour le printemps. L'installation électrique de la salle sous ce podium sera également remise aux normes. Organisation de la cérémonie du 15 Août avec la messe présidée par notre évêque, Monseigneur Delmas.

L'association remercie les 70 donateurs qui depuis un an ont



collaboré activement à la collecte mise en place avec le concours de la Fondation du Patrimoine et s'élevant actuellement à environ 15000 €. Elle remercie également les associations St Paulaises et la paroisse qui ont ajouté leur contribution.

La collecte est ouverte encore pour quelques mois. Si vous souhaitez faire un don, n'hésitez pas à vous connecter sur le site : **Fondation du patrimoine Chapelle de Haute Foy** ou par chèque à l'ordre Fondation du Patrimoine Chapelle Notre Dame de Haute Foy à envoyer 110 Rue de Frémur 49000 ANGERS.

Infos communales

SECRETARIAT DE MAIRIE

Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 13h30 à 17h sauf le lundi et mercredi matin, samedi de 8h30 à 12h.

CARTE D'IDENTITE et PASSEPORT

La Mairie n'est pas habilitée à délivrer les titres. Vous pouvez prendre rendez-vous à la Mairie de Vihiers au 02.41.75.58.00.

Remplir la pré-demande sur internet vous fera gagner du temps ! La photo doit dater de moins de 6 mois.

CERTIFICAT D'IMMATRICULATION DES VEHICULES : nouvelles procédures 2024

Toutes les démarches liées aux **demandes de carte grise**, aux **changements d'adresse** et aux procédures associées sont désormais centralisées sur le site de l'ANTS, Agence nationale des titres sécurisés.

<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

Pour les personnes qui rencontrent des difficultés avec les nouvelles technologies ou qui n'ont pas accès à internet, l'État a mis en place les maisons **France Services**.

En cas de vol, de perte, de détérioration, d'expiration de la durée administrative, de modification d'état civil, ou toute autre altération requise sur votre permis de conduire, les procédures complètes sont disponibles sur le site de l'ANTS. Des informations pertinentes sur ces questions, ainsi que sur le permis international, la suspension et l'annulation du permis de conduire, les délais pour la demande d'un duplicata etc.

PERMANENCE FRANCE SERVICES

Tous les 2^{èmes} jeudis du mois, la mairie de Saint Paul accueille une permanence France Service. La prise de rendez-vous obligatoire.



La permanence France Services s'adresse à tous les habitants ayant besoin de soutien ou de conseil dans les démarches administratives du quotidien qu'elles soient dématérialisées ou non. Ainsi, vous pouvez être accompagnés pour toutes vos démarches (CAF, CPAM, CARSAT – retraite, MSA, Pole Emploi, démarches carte grise ou permis de conduire, impôts, ma prime rénov...). Pour tout renseignement ou pour prendre rendez-vous : 02.41.75.42.70 ou franceservices@csc-lecoindelarue.fr

FORMATION BNSSA

De nouvelles formations BNSSA seront proposées de septembre 2023 à avril-mai 2024 sur Angers. La Commune, en partenariat avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de Maine-et-Loire, financera la formation d'un jeune, en vue d'un recrutement pour la surveillance de la baignade l'été.

Cette formation permet de surveiller des plages publiques ou privées, des piscines et d'assister les maîtres-nageurs sauveteurs (MNS).

mail : foramtions@maine-et-loire.protection-civile.org

Formation : LES PONTS DE CE / Tél : 02.41.34.54.00



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER
| MAINE ET LOIRE

DECHETTERIE

Ouverte tous les samedis de 14h à 17h.

Les dépôts en dehors de ces horaires sont interdits.

Pour la sécurité de tous et la protection de l'Environnement, il est obligatoire de couvrir ou de maintenir votre chargement lors de votre venue en déchetterie, afin d'éviter l'éparpillement et l'envol des déchets sur la voie publique pendant le trajet.

Déchets acceptés :

Déchets végétaux (pelouse, branchage) | Bois (bois traités, palette) | Grands cartons

Gravats | Tout venant | Huiles alimentaires

Piles et batteries | Huiles de vidanges

Pensez à demander la carte de déchetterie de Cholet Agglomération.

Nombre de passages autorisés par an : 12 par foyer.

COLONNE TEXTILE-LINGE-CHAUSURE

Offrez une 2^{ème} vie à vos textiles, linges de maison et chaussures même usés ou déchirés.

Comment bien trier ?

Tous les vêtements et le linge se déposent **PROPRES** et **SECS**, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paires. Tout est placé dans un sac bien fermé. Ne pas déposer d'articles humides.

La colonne se trouve sur le parking de la cantine, rue de la Fontaine.



Les formalités d'urbanisme

pour les particuliers : **que faut-il faire ?**

Avant réalisation de tous travaux, il convient de s'assurer de la faisabilité de votre projet et de retirer un dossier de demande de « permis » ou de « déclaration préalable » auprès du service urbanisme de votre Mairie, qui vous accompagnera dans vos démarches. Le délai de traitement du dossier varie de 1 à 5 mois en fonction de la nature des travaux et de leur localisation.

A noter : certains travaux d'entretien et de réparation ordinaire ne sont pas soumis à autorisation. En revanche, certaines démolitions peuvent être soumises à autorisation et nécessiter une demande de « permis de démolir ». Dans tous les cas, renseignez-vous auprès du service urbanisme de votre Mairie.

J'envisage de réaliser des travaux

Quelles sont les formalités ?

Légende couleur des formalités

- Permis de construire
- Déclaration préalable
- Pas de formalité

Je fais des travaux de peinture



- Ravalement ou peinture de façade
- Peinture des menuiseries extérieures
- Peinture des portails, gardes-corps et clôtures
- Réparation ou entretien courant (même dessin, matériau et couleur)

Je remplace ou modifie des ouvertures extérieures



- Remplacement des menuiseries extérieures (fenêtres, portes, ...)
- Création ou modification d'une ouverture (y compris les fenêtres de toit)

Je construis une maison ou une dépendance chauffée



- Bâtiment de plus de 20 m²
 - Bâtiment de 5 m² à 20 m²
 - Bâtiment de moins de 5 m² (sauf exception)*
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

J'agrandis où je surélève mon habitation, je crée un nouveau plancher (mezzanine...) ou j'installe une véranda



- Superficie supérieure à 20 m² voire 40 m² dans certains cas
 - Superficie inférieure à 20 m² voire 40 m² dans certains cas
- Mon projet devra respecter la réglementation thermique RT2012 et les règles de construction parasismique.

Je construis un abri de jardin, une pergola, un carport ou une dépendance non chauffée



- De plus de 20 m²
- De 5 m² à 20 m²
- De moins de 5 m² (sauf exception*)

J'aménage mes combles ou un garage sans création de plancher



- J'aménage plus de 5 m² de surface de plancher
- J'aménage moins de 5 m² de surface de plancher
- Je pose une fenêtre de toit
- Je crée, modifie ou remplace des menuiseries extérieures

Je fais des travaux de toiture



- Réfection de la couverture (Tuiles, ardoises, ...)
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Je pose une fenêtre de toit, une cheminée ou des panneaux solaires

Je construis ou modifie un mur ou des clôtures



- Une clôture en limite de propriété ou non
- Mur de plus de 2 m de hauteur
- Une clôture agricole

J'installe une piscine fixe : enterrée, semi-terrestre ou hors-sol



- Superficie de plus de 100 m²
- Superficie entre 10 m² et 100 m² avec un abri fixe ou modulable, d'une hauteur de plus de 1,80 m
- Superficie entre 10 m² et 100 m² non couverte ou avec un abri modulable d'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10 m² (sauf exception*)

J'installe une piscine hors-sol gonflable ou en kit



- Superficie de plus de 10 m² installée plus de 3 mois
- Superficie de plus de 10 m² installée moins de 3 mois (sauf exception*)
- Superficie de moins de 10 m² (sauf exception*)

J'installe une serre ou un châssis dans mon jardin



- De plus de 4 m de hauteur ou plus de 2000 m²
- D'une hauteur entre 1,80 m et 4 m
- D'une hauteur de moins de 1,80 m (sauf exception*)

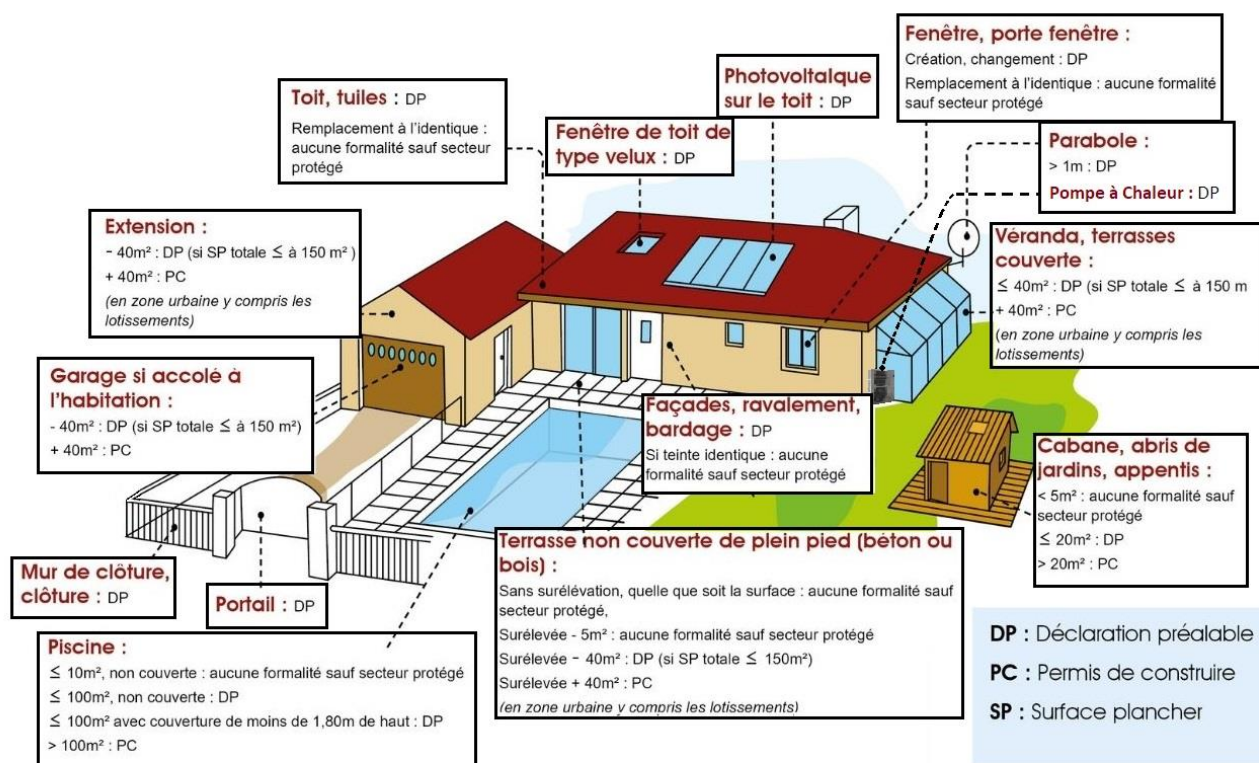
J'installe de manière durable un accessoire en façade ou en toiture



- Une pompe à chaleur (ou un climatiseur)
- Une antenne parabolique ou hertzienne
- Un store banne ou une marquise
- Une sortie de gaine (cheminée, ventouse, ...)
- Un coffret technique (gaz, électricité, ...)
- Des gardes-corps ou mains courantes
- Une éolienne ou des panneaux solaires
- Une caméra de vidéosurveillance
- Un interphone
- Une boîte aux lettres
- Des luminaires

Je fais des travaux extérieurs dans les abords d'un monument historique

- Je veux modifier ou supprimer un élément identifié comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (élément bâti, non bâti ou végétal)
- Je veux modifier l'aménagement des espaces non bâtis autour de ma maison (par création ou suppression de : plantation, allée, terrasse, pergola, abri, etc)



Le garage ne rentre pas en compte dans la surface de plancher mais crée de la surface taxable.

Changement de destination : PC

Infos hors Commune

SYNERGENCES HEBDO

Pour faire paraître un article, n'hésitez pas à les contacter au 02.44.09.25.20

ou synergences-hebdo@choletagglomeration.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice intervient chaque premier mercredi du mois à la Mairie de Vihiers uniquement sur rendez-vous au 02.41.75.80.60.

POTEAUX TELEPHONIQUES

Si vous constatez un dommage sur un poteau ou un câble téléphonique, vous pouvez le signaler sur le site <https://dommages-reseaux.orange.fr>.

Pour cela, munissez-vous du numéro de poteau concerné, (ce numéro est inscrit sur une plaque jaune ou bleue selon les poteaux) et d'une photo de l'équipement endommagé.

EAU DE CHOLET - VEOLIA

Ouverture/fermeture de compteur, création de branchement, problèmes de facturation, prélèvements, démarches emménagement / déménagement.

Permanences : mercredi 14h – 16 h, centre socioculturel « Le Coin de la Rue » à Vihiers

Tél : 02 41 29 47 65 (lundi-vendredi 8h – 18h)

N° d'urgence (7j/7 24h/24) : 0 969 323 529

www.service.eau.veolia.fr

Numéros d'urgence

Enedis : 0 972 675 049 (dans le cadre d'une coupure de courant, service urgence dépannage électrique)

Véolia : 0 969 323 529 (problème de distribution en eau)

Suez : 0 977 401 115 (remontée, refoulement des eaux usées venant de la voie publique)

SOUFFRANCE PREVENTION DU SUICIDE



LOGEMENTS INSALUBRES

Le PDLHI (Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne) de Maine-et-Loire met en place la plateforme Histologe à compter du 1er janvier 2024 qui permet aux habitants qui le souhaitent de faire réaliser un audit de leur logement en terme d'insalubrité.

Ce nouvel outil, accessible gratuitement et disponible via le lien : <https://histologe.beta.gouv.fr/> permet aux ménages de déposer un signalement en ligne tout en joignant des documents en quelques clics. À l'issue de la saisie, un mail de confirmation est retourné et le dossier est automatiquement transmis aux partenaires compétents pour traitement (mairie, bailleur social, Agence Régionale de Santé, Caisse d'Allocations Familiales, etc.).

Tél : 02.41.81.45.94

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Le consentement, c'est quoi ? c'est le fait de donner son accord de manière consciente, libre et explicite à un moment donné pour une situation précise. Tu peux revenir sur ce choix quand tu le souhaites et selon les raisons qui te sont propres. Tu n'as pas à te justifier ou subir des pressions.

Lutter contre les violences faites aux jeunes femmes

Le violentomètre



ADMR DES BOIS D'ANJOU



ADMR des Bois d'Anjou

4, rue JEANNE d'ARC

49360 LA PLAINE

Pour nous contacter : 02 52 21 02 76

Membres du Bureau :

Co-présidentes : Martin Martine CORON
Frappreau M.Noëlle St PAUL

Secrétaire : Cathelineau Josette St PAUL

Trésorier : Léger Robert CORON

Autres membres

Cesbron Noël	SOMLOIRE
Grolleau Jean-Marie	CORON
Cathelineau Josette	St PAUL
Boutin J-Louis	CORON
Martin M.Colette	CORON
Léger M.Thérèse	CORON

10
bonnes raisons de choisir l'ADMR

- 1^{er} réseau associatif à but non lucratif de service à la personne en France, sans actionnaire à rémunérer ;
- Plus de 75 ans d'expérience ;
- Des interventions sur l'ensemble du département ;
- Du personnel qualifié et formé en continu ;
- 1h d'intervention = 1 h facturée ;
- Pas de frais de dossier, pas de chèque de caution, pas de minimum d'heures requis, pas de frais de déplacement ;
- Un réseau de 1000 bénévoles acteurs de lien social ;
- Prestations ponctuelles ou régulières adaptées à chaque situation ;
- 50% de crédit ou de réduction d'impôt ⁽¹⁾ ;
- Deux modes d'intervention :

Prestataire	L'ADMR est employeur et assure la continuité des interventions
Mandataire	L'ADMR accompagne le client dans sa fonction d'employeur

(Plus d'informations auprès des associations locales)

► RESPECT

► PROXIMITÉ

► SOLIDARITÉ



Départs en retraite de Sylvia, aide à domicile et des bénévoles Julia et Claudine lors de l'Assemblée générale du 02-10-2023

CDI, CDD, complément d'activité, reconversion professionnelle, stage ?
Donnez du sens à votre carrière !

Rejoignez les équipes de l'ADMR et venez découvrir des métiers d'avenir !
recrutement@fed49.admr.org

www.49.admr.org

L'ADMR des bois d'Anjou est toujours en recherche de bénévoles, principalement sur la commune de La Plaine. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter l'un des membres du bureau.

LES NOUVEAUTÉS DU CENTRE SOCIO(CULTUREL EN 2023

ACCUEIL AU CENTRE SOCIOCULTUREL LE COIN DE LA RUE

Depuis juin 2023, les horaires d'ouverture du centre se sont élargis ! Votre centre est désormais ouvert :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h. Le samedi de 9h à 12h30.

En septembre 2023, l'accueil a ouvert ses portes à 4 bénévoles ! Vous aurez peut-être l'opportunité de les y trouver de temps à autre.



CONSEILLÈRE NUMÉRIQUE

Une permanence numérique les mercredi et vendredi après-midi de 13h30 à 18h et le samedi matin de 9h à 12h est dispensée à Vihiers au Centre Socioculturel. Vous avez des questions sur le numérique, vous souhaitez transmettre vos connaissances en informatique, contactez Caroline Albert-Marquis.



LANCEMENT D'UN GROUPE DYS/TDAH

Lancement d'un groupe d'échange entre parents ayant des enfants DYS TDA/H. Les troubles dys sont des troubles cognitifs qui induisent des difficultés d'apprentissage, ils sont fréquemment associés au Trouble Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH). Ce groupe se retrouve 1 fois par mois. Pour plus d'informations contactez Katy Jacquet (coordinatrice au pôle Territoire-Famille).



REPRISE DE L'ACCUEIL DE LOISIRS 8/11ANS

Ce sont 97 enfants qui bénéficient à ce jour de l'accueil de loisirs des 8/11 ans. Nous permettons à l'enfant d'être acteur de l'idée à la réalisation, mais aussi de faciliter sa prise de décisions. Cet accueil vient en complémentarité de l'accueil de Lys Haut Layon pour les enfants de 3 à 7 ans.



MOBILITÉ - STARTER

STARTER est un service de location de scooter disponible à tout.e.s pour favoriser l'accès à l'emploi et à la formation. Pour en bénéficier, vous pouvez prendre contact avec Clarisse, animatrice mobilités au Centre Socioculturel.

Nous pourrions répondre également à vos demandes liées à votre mobilité avec le voiturage solidaire, des solutions de transports en commun, et de covoiturage.



PARTENARIAT AVEC LA MAISON DE SANTÉ

La maison de santé et les animateurs jeunesse co-portent différentes actions sur des thématiques « santé » auprès des collégiens de Vihiers. En novembre 2022, ils ont débuté par une sensibilisation sur le sommeil auprès des 6^e/5^e. En novembre 2023, cela se poursuit avec des ateliers puberté avec les 4^e/3^e.

Toutes ces activités n'existeraient pas sans bénévoles. Si l'une ou l'autre vous intéresse, n'hésitez pas à prendre contact avec le centre Socioculturel aux coordonnées ci-dessous.



**France
services**

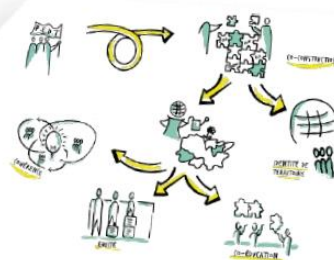
Liberté
Égalité
Fraternité

France Services

L'année 2023 a été marquée par un réaménagement des horaires des permanences France Services, avec deux animatrices : Solène Vielle et Clarisse Geindreau-Gonnord.

Lundi 9h – 12h30 : sur RDV
Mardi 9h – 18h : sans RDV
Mercredi 9h – 12h30 : sans RDV
Jeudi 9h – 18h : sans RDV
Vendredi 9h – 11h : sans RDV
Samedi 9h – 12h30 : sur RDV

Mais également par la reprise des permanences sur votre commune les deuxièmes jeudis du mois, de 14h à 17h sur RDV.



REÉCRITURE DU PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE (PEDT)

L'année 2023 a été marquée par la réécriture du nouveau PEDT dont les orientations et actions principales sont d'offrir un parcours éducatif de qualité aux enfants et aux jeunes sur les temps scolaires-extrascolaires-familiaux pour les 0-17 ans, basé sur l'équité, la co-éducation et le rôle de « bâtisseur » (devenir citoyen et auteur de sa vie).



LES SAMEDIS EN FAMILLE

Des temps à destination des familles. L'objectif est de proposer des moments de rencontres, d'échanges, de ressources pour les parents/grands-parents et leurs enfants. On y retrouve trois rendez-vous : les rendez-vous des petits (ex : massage bébé), des Pausas Familiales et des ateliers parents/enfants (ex : cirque en famille). Pour plus d'informations, contactez Claire Viot, animatrice Territoire Famille.



Guid'Asso

Réseau national d'appui

GUID'ASSO

Un service gratuit et accessible à tout le monde. Le Centre Socioculturel vous accompagne et répond à vos questions concernant la vie associative : créer une asso, modifier des statuts, construire un projet associatif, nous mettrons nos compétences au service de vos besoins. Contactez le 02 41 75 42 70.



SPORT EN FAMILLE

Lors des dernières vacances d'avril, nous avons testé pour la première fois du SPORT EN FAMILLE en proposant un sport innovant : le Kin Ball. Ce sont 7 familles qui se sont retrouvées dans le but de partager une activité parents-enfants et de rencontrer d'autres familles du territoire. Ce RDV a été apprécié et redemandé. Nous avons à nouveau proposé le SPORT EN FAMILLE lors des dernières vacances d'automne, mais cette fois-ci autour du Rugby.

Pour compléter et restructurer nos équipes, nous avons accueilli de nouveaux salariés au centre :



Amélie Froin
Coordinatrice
Lien Social



Clarisse Geindreau-
Gonnord,
animatrice mobilité
et France Services



Pauline Quiquemelle,
animatrice adultes-
seniors



Anthony Draghiceviz,
animateur référent
de l'accueil de loisirs
8/11 ans



Charley Chavignon,
animateur
enfance/jeunesse



Alban Gabard,
apprenti
animateur



Laura Courpron,
animatrice Relais
Petite Enfance



Eloise Beaumont,
chargée d'accueil
et de
communication

Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » - 2 rue du Comte de Champagne - BP 6 - Vihiers
49310 LYS HAUT LAYON - 02 41 75 42 70

e-mail : accueil@csc-lecoindelarue.fr – www.csc-lecoindelarue.fr – [facebook.fr](https://www.facebook.com/csc.lecoindelarue)

Les permanences au Centre socioculturel
«Le Coin de la Rue»

CPAM (sécurité sociale) : plus de permanence, renseignements au 3646 ou sur ameli.fr.

MSA de Maine et Loire : plus de permanence, renseignements au 02 41 31 75 75.

Défense du consommateur (Familles rurales) : permanence téléphonique, uniquement sur rendez-vous, au 02 41 18 20 00.

Conseillère ESF et assistante sociale (MSA) sur rendez-vous uniquement en appelant le 02 41 59 11 10.

FNATH : le premier mercredi du mois de 10h30 à 11h30.

Assistante sociale CARSAT (assurance maladie) : deux fois par mois sur rendez-vous uniquement en appelant le 02 41 46 26 44.

CARSAT suivi de dossiers Retraite Vieillesse : sur rendez-vous uniquement en appelant le 09 71 10 39 60.

Profession Sports et Loisirs : le 4^e mardi du mois, sur rendez-vous uniquement, 02 41 79 49 89.

CLIC IGEAC (espace information pour les aînés) : sur rendez-vous uniquement au 02 41 30 26 34.

Relais Assistantes Maternelles : 02 41 75 42 70, permanences sur rendez-vous à la Maison de l'enfance mardi 14h-18h30, jeudi 16h-18h30, vendredi 15h30-17h30 et 1^{er} samedi du mois 9h-12h. Permanences téléphoniques lundi 13h30-17h30, jeudi 13h30-15h30 et vendredi 13h30-15h.

Service des Impôts : mercredi matin, Mairie de Vihiers, uniquement sur rendez-vous au 02 41 75 80 60.

CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination)



Une coordinatrice du CLIC IGEAC, se tient sur rendez-vous, à la disposition des personnes âgées et de leur entourage, pour informer et conseiller sur les services, les aides financières, les soins et l'habitat. Gratuit et confidentiel.

*Au pôle social

(24 avenue Maudet 49300 CHOLET)
du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, et le vendredi de 14h00 à 17h00.

*Au centre socioculturel «Le Coin de la Rue»

(2 Rue du Comte de Champagne VIHIERS)
Uniquement sur rendez-vous

*À domicile

Tél : 02.41.30.26.34 /

Mail : clic.choletais@gmail.com

Site Internet : clic-igeac.org

INITIATIVES EMPLOIS

L'association Initiatives Emplois a pour objectifs d'accompagner des chercheurs d'emploi, de favoriser la création d'emploi local et de contribuer au développement de l'économie sociale et solidaire.

Initiatives Emplois se trouve alors à la croisée des chemins entre des employeurs locaux, chercheurs d'emploi, collectivités, partenaires...

Une opportunité pour mener ensemble de nouvelles réflexions qui font sens pour chacun !



Nous contacter :

02 41 56 11 13

initiatives.emplois@orange.fr

www.initiativesemplois.fr

Lieux d'accueil de proximité : VIHIERS – THOUARCÉ – BRISSAC – CHEMILLÉ

FNATH

ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE

Une association d'utilité publique au cœur de l'action

Créée en 1921, la FNATH, association des accidentés de la vie est une association à but non lucratif, financée quasi exclusivement par les cotisations des adhérents et par les dons.

INDEPENDANTE de tous pouvoirs publics ou privés, la FNATH lutte au quotidien pour que les accidentés de la vie soient reconnus comme des citoyens à part entière.

L'ACTION REVENDICATIVE

- ☒ favoriser l'accès aux droits des personnes en situation de handicap
- ☒ prévenir les risques domestiques
- ☒ améliorer le quotidien des adhérents
- ☒ rendre accessible tous les établissements recevant le public
- ☒ améliorer la législation professionnelle des victimes du travail
- ☒ indemniser tous les risques professionnels (TMS, amiante, routier, agricoles, etc.)
- ☒ promouvoir l'accès aux soins pour tous sans dépassement

LA FNATH S'ENGAGE, AVEC LE SOUTIEN DES MILITANTS BENEVOLES, DES SALARIES ET SANS OUBLIER LA FIDELITE DES ADHERENTS, A DEFENDRE LES ACQUIS ET FAIRE PROGRESSER LES DROITS DES ACCIDENTES DE LA VIE

LE SERVICE CONSEIL DE LA FNATH

- ✓ VOUS INFORME SUR VOS DROITS
- ✓ VOUS ACCOMPAGNE DANS VOS DEMARCHES ADMINISTRATIVES
- ✓ VOUS DEFEND ET ETABLIT VOS RECOURS (CPAM, MSA, MDA, RSI, assurances, etc.)
- ✓ VOUS ASSISTE DEVANT LES TRIBUNAUX JUDICIAIRES POLE SOCIAL (ex TGI, TASS et TCI)
- ✓ VOUS CONSEILLE DANS LA PROCEDURE DE LICENCIEMENT
- ✓ VOUS AIDE A LA CONSTITUTION DE DOSSIER (retraite, reversion, pénibilité, MDA, veuvage, emploi, etc.)

POUR TOUTES LES CATEGORIES PROFESSIONNELLES

- Salarié du régime général
- Agent des trois fonctions publiques (état, hospitalière, collectivité territoriale)
- Artisan et commerçant
- Exploitant agricole, salarié du régime agricole
- Profession libérale
- Retraité
- Personne en situation de handicap, etc.

POUR TOUS LES ACCIDENTES DE LA VIE

- Du travail et de maladie professionnelle
- De la route et de la vie privée
- De l'amiante
- De harcèlement, stress
- De cancers professionnels
- De maladie
- De handicap de naissance
- D'accidents médicaux (infection nosocomiale, erreur médicale, etc.)

Section locale de Vihiers

Président : M. COCHARD Jacques

02.41.59.55.92

Pour prendre rendez-vous : 02.41.48.50.25

Permanence à Vihiers, le 1^{er} mercredi du mois de 10h30 à 11h30 à France Services.



SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE



BANQUE ALIMENTAIRE

Les bénévoles en place recherchent d'autres personnes pour étoffer le groupe, 1 fois par mois le mardi soit le matin ou toute la journée. Des informations complémentaires pourront vous être données quant à l'organisation de la Banque alimentaire.



un geste citoyen et solidaire

N'hésitez pas à vous renseigner à la Mairie.

Le Centre socioculturel Le Coin de la Rue recherche des bénévoles pour :

Aide aux devoirs
Repair café : aider à réparer
Atelier partager : transmettre
Suivi location scooter
Soutien numérique
Coup de main occasionnel

Renseignements et inscriptions
02.41.75.42.70

MISSION LOCALE DU CHOLETAIS – Antenne de Vihiers

Tu as entre 16 et 25 ans ?

Tu es sorti(e) du système scolaire ?
Tu as besoin d'aide ?



CONTACTE-NOUS !

Antenne Mission Locale du Choletais
02.41.56.12.56 ou 06.50.10.99.78

